

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2303 - VENDREDI 8 MAI 2015

MIGRATION

Suppression du visa pour les
ressortissants de la zone Cémac

La décision a été annoncée le 6 mai, par les chefs d'État de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), réunis en sommet à Libreville au Gabon. « Les ressortissants des pays de la Cémac sont autorisés à circuler sans visa, à l'intérieur du territoire communautaire, munis, de l'une des pièces suivantes: la carte d'identité

biométrique, le passeport biométrique, le passeport Cémac biométrique homologué », souligne le communiqué publié à cette occasion. Alors que l'abandon du projet Air-Cémac, décidé au cours du même sommet, a sanctionné l'échec des États membres dans leur volonté de créer une compagnie aérienne sous-régionale, l'autorisation de circuler

sans visa dans l'espace communautaire est en revanche un grand pas franchi sur le chemin de l'intégration. Désormais, Congolais, Gabonais, Tchadiens, Camerounais, Equato-Guinéens et Centrafricains pourront aller et venir à travers le vaste territoire de la Cémac sans en référer aux services consulaires des six États. [Page 8](#)

TRANSPORT AÉRIEN

Air-Cémac ne
décollera pas

Le premier avion d'Air-Cémac, la compagnie aérienne de l'Afrique centrale qui était envisagée dans le cadre de l'intégration sous-régionale, ne volera pas, et ce pour toujours. Les chefs d'État des pays membres de l'organisation en ont décidé ainsi, le 6 avril, lors du sommet qui les réunissait à Libreville, la capitale gabonaise. Le communiqué final publié à l'issue de la conférence de Libreville mentionne, sans plus de détails, qu'en raison « des difficultés de démarrage de la compagnie communautaire Air Cémac, les chefs d'État, de gouvernement et de délégation ont décidé de renoncer à ce projet ». [Page 8](#)



SALUBRITÉ

L'ADC participe à l'assainissement
des quartiers sud de Brazzaville

Claudia Lemboumba Sassou N'Gusso lors de la remise du matériel

Des jeunes des arrondissements de Bacongo, Makélékélé, Madibou et Mfilou, dans le sud et le sud-ouest de Brazzaville, regroupés au sein de l'Association multisectoriel d'assainissement ont reçu du matériel aratoire de l'Association demain le Congo. Ce matériel a été réceptionné des mains de la présidente de l'ADC, Claudia Lemboumba Sassou N'Gusso, députée à l'Assemblée nationale et Conseiller en communication du chef de l'État, par Chris Antoine Walembaud, directeur de cabinet du délégué général, en présence du maire de Bacongo, Raymond Kouba et de la population. [Page 7](#)

COMMÉMORATION

La Russie célèbre les 70 ans
de la victoire des alliés

L'humanité célèbre ce 8 mai, le 70^e anniversaire de la victoire des alliés sur le fascisme et le nazisme. Cette date marque la fin de la deuxième Guerre mondiale, symbolisée par la capitulation de l'Allemagne en 1945. Pour la Russie, qui a payé un lourd tribut dans ce conflit cruel, cette date doit rappeler au monde les méfaits du racisme, de la discrimination raciale et de la xénophobie. « Dorénavant, nous lutterons vigoureusement contre toutes tentatives de transcrire l'histoire, réviser les bilans de la 2^e Guerre mondiale, tirer le rideau sur les jugements du procès de Nuremberg. Nous continuerons à nous opposer à toutes les formes et toutes



Implantation du Drapeau rouge sur le Reichstag, photographe Evgueni Khaldei, 2 mai 1945
manifestations de racisme, de discrimination raciale et de xénophobie », a déclaré l'ambassadeur de la Russie en République du Congo, Valery Mikhaïlov. [Page 9](#)

ÉDITORIAL

8 mai

Page 2

ÉDITORIAL

8 mai

Il y a très exactement soixante-dix ans prenait fin, en Europe, la plus grande tragédie de l'Histoire humaine. Vaincue par les armées alliées au terme de cinq longues années d'affrontements, l'Allemagne signait enfin l'Acte de reddition qui permettrait au monde de respirer et à l'Europe de se reconstruire. Avec cinquante millions de morts, l'extension du conflit à l'ensemble de la planète, l'ignominie des camps de concentration, le fanatisme à l'état brut qui l'avait provoquée, la deuxième guerre mondiale s'inscrivait à jamais dans les annales comme la preuve que notre espèce est bien la pire de toutes celles qui peuplent la Terre.

Alors que ce 8 mai 2015 est célébré le soixante-dixième anniversaire de la fin des hostilités, nous devons garder présent à l'esprit le fait que le drame qui plongea le Vieux continent dans le chaos, qui gangrena l'Afrique et l'Asie, qui détruisit des millions de familles et qui ravagea des dizaines de pays peut à tout instant se reproduire. En pire, bien sûr, puisque les outils de destruction massive dont nous disposons aujourd'hui sont infiniment plus puissants que ceux dont usaient les belligérants de l'époque pour s'attaquer ou se défendre.

Croire que l'Homme a tiré de cette tragédie les leçons qui s'imposent relève de l'utopie pure et simple. Et s'imaginer que les peuples ont oublié ce qui résulta pour eux de la folie des puissances responsables constitue une illusion dangereuse. La preuve nous en est donnée jour après jour par les actions que la Russie entreprend pour se protéger d'une Europe qu'elle juge dominée à nouveau par l'Allemagne, ou par celles que la Chine conduit en Asie face à un Japon que ses dirigeants tentent de remilitariser.

Plus que jamais, quoi que l'on dise dans les enceintes internationales, la méfiance l'emporte sur la volonté de vivre en bonne intelligence avec ses voisins et la mondialisation que nous vivons ne change manifestement rien à cet état de fait. Mieux vaut donc garder la tête sur les épaules et se dire que ce qui est arrivé hier peut fort bien recommencer demain.

Se souvenir, oui bien sûr, mais surtout tirer de ce passé tragique les leçons qu'il comporte, voilà ce qui s'impose à l'évidence

Les Dépêches de Brazzaville

AFFAIRES FONCIÈRES

Une nouvelle procédure pour l'acquisition de parcelles de terrains

Le ministre des Affaires foncières, Pierre Mabiala, a animé une conférence de presse le 5 mai à Brazzaville, précisant, entre autres, les documents exigés pour l'obtention du permis d'occuper ou du titre foncier. Il s'agit, pour les acquéreurs de parcelles de présenter l'attestation d'identité cadastrale et le procès-verbal d'enquête parcellaire.

Dans ce dispositif, le livret de contrôle de la gestion foncière



Le ministre Pierre Mabiala

ne concerne que les propriétaires fonciers, chargés de vendre aux tierces personnes de parcelles de terrains. Selon la nouvelle procédure adoptée, les services d'État, notamment les services du cadastre, des mairies d'arrondissements et les sous-préfectures, constitués en tiers de confiance, sont chargés de livrer gratuitement ces

pièces administratives et juridiques aux acquéreurs de parcelle de terrain.

La décision du ministre des Affaires foncières et du Domaine public fait suite à la publication du décret n°13 du jeudi 26 mars 2015, pris en Conseil des ministres, et publié dans le Journal officiel. Cette nouvelle procédure aidera à éviter les superpositions dans la vente des parcelles de terrains dont les citoyens sont souvent victimes. « L'acquisition de parcelles de

Pierre Mabiala.

Qu'en est-il de l'équipe des enquêteurs ?

Selon lui, les personnalités relevant des différents services d'État notamment du cadastre, du domaine de l'État, de l'Agence foncière pour l'aménagement des terrains, du Bureau d'étude et des contrôles cadastraux, du Fonds national du cadastre, de la mairie, de la préfecture et de la sous-préfecture devraient constituer l'équipe d'enquête parcellaire.

« En cinq jours seulement cette équipe doit dresser un procès-verbal d'enquête parcellaire. Ce document va permettre à l'administration générale du cadastre de s'enquérir de plusieurs informations. Nous avons voulu prendre, avec la nouvelle procédure, des précautions pour éviter les glissements de terrains et autre phénomènes. Mais tant qu'un citoyen ne présente pas l'attestation d'identité cadastrale et le procès-verbal d'enquête parcellaire, on ne lui délivrera pas un titre foncier, ni le permis d'occuper », a indiqué le ministre.

En réalité, le domaine du foncier est sous-tendu par deux types d'actes notamment les actes graphiques (les plans : cadastraux, de délimitations, de morcellement, de démembrement, etc.) et les actes littéraires qui aident à sécuriser la propriété foncière.

Rappelons que bien avant l'ajustement de cette procédure, une décharge manuscrite, l'attestation de vente et l'avis d'appréciation étaient des documents suffisants pour l'obtention d'une ou des parcelles de terrains.

Fortuné Ibara

terrains est sous-tendue par les nouveaux actes littéraires que le gouvernement venait de prendre. Parce qu'aujourd'hui nous constatons que tous ceux qui vendent les parcelles de terrains le vendent en toute irrégularité. Désormais entre l'acheteur et le vendeur, c'est le cadastre qui doit garantir les ventes de parcelles de terrains », a expliqué le ministre

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence: Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oissa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice: Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Coordination : Rose-Marie Bouboutou
Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

ITIE

« La mise en œuvre a atteint la phase de la maturité », selon Florent Michel Okoko

Brazzaville a abrité en avril dernier, le 29^{ème} conseil d'administration international de l'initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE). Le président du comité exécutif de l'ITIE Congo, Florent Michel Okoko, revient sur l'évènement et la mise en œuvre du processus au niveau du Congo dans cette interview accordée aux Dépêches de Brazzaville.

Les Dépêches de Brazzaville : À quel niveau se situe l'ITIE au Congo?

Florent Michel Okoko : Le processus de l'ITIE au Congo est entré, en 2015, dans la huitième année de sa mise en œuvre. Celle-ci a atteint désormais la phase de la maturité et de la pérennisation de son processus. La République du Congo est à son sixième rapport. Les acquis de ce processus sont bien nombreux mais il demeure encore des défis à relever pour continuer à parfaire le processus et répondre favorablement aux exigences de la norme ITIE. Il est important de rappeler que le processus de la mise en œuvre de l'ITIE se base fondamentalement sur les déclarations certifiées des paiements des entreprises et la conciliation faite par un administrateur indépendant avec les recettes certifiées formellement identifiées au trésor public. L'administrateur indépendant doit considérer toutes les informations contextuelles justifiant les données considérées.

LDB : Le Congo a été interpellé lors du conseil d'administration de l'ITIE international tenu récemment à Brazzaville, sur ses importations de pétrole. Votre commentaire à ce sujet.

FMO : La République du Congo n'importe pas du pétrole et ne peut pas avoir été interpellé à ce sujet par le conseil d'administration international de l'ITIE.

LDB : quel bilan faites-vous de ce conseil d'administration ?

FMO : Le 29^{ème} conseil d'administration international de l'ITIE a connu une participation de près

de 200 personnes venues des cinq continents. Cette réunion a marqué aussi la reconnaissance du leadership mené par notre pays qui possède un siège d'administrateur et représente les états francophones d'Afrique centrale et Madagascar. Le conseil d'administration a travaillé sur sa vision stratégique des trois à cinq prochaines années, sur le rapport de mise en œuvre de l'initiative, les politiques de sensibilisation, la gouvernance et la relation avec les partenaires tel que la Banque Mondiale. Dans le cadre de la mise en œuvre de l'ITIE, l'accent a été mis sur les efforts pour améliorer l'accès aux informations concernant la vente de pétrole par les compagnies pétrolières nationales.

LDB : Expliquez-vous ?

FMO : Les gouvernements attribuent aux compagnies pétrolières nationales un rôle central dans le développement et la gestion du secteur pétrolier et gazier au nom de l'Etat. L'efficacité de la gouvernance et de la redevabilité constitue donc un défi majeur. La norme ITIE comprend des exigences auxquelles les compagnies nationales sont tenues dans le cadre des informations contextuelles et cela concerne leur mandat et les obligations contractuelles au nom de l'Etat et la divulgation des revenus de vente des parts de production de l'Etat ou autres revenus perçus en nature.

LDB : quel est le périmètre d'intervention de l'ITIE ?

FMO : Les autres opérations comme celles de l'aval pétrolier (raffinage, vente et distribution des produits de raffinerie) ne

relèvent pas du dispositif actuel de l'ITIE et du périmètre de conciliation des rapports ITIE du Congo. Il a été ainsi montré au conseil d'administration international qu'en excluant toutes les affirmations spéculatives, plusieurs informations et données qui ont permis la déclaration de Berne, ont été basées sur les rapports ITIE et les rapports trimestriels KPMG du Congo. Ce qui montre à suffisance la qualité du niveau atteint par notre pays. La présidente du conseil d'administration de l'ITIE l'a signifié que malgré l'exhaustivité des déclarations sur les ventes de pétrole, des améliorations sont à entreprendre dans la relation entre le Gouvernement et la SNPC dans son ensemble, la SNPC et ses filiales. La norme ITIE doit être de plus en plus considérée dans son emploi comme un soutien aux réformes, un moteur de réformes dans la gestion des ressources issues des industries extractives.

LDB : Quelques pays se sont vus taper sur les doigts lors du conseil. Quels sont ces pays et que leur reproche-t-on ?

FMO : La mise en œuvre de l'ITIE n'est pas une action vouée à la répression. Le conseil d'administration international a pris des décisions pour certains pays, basées sur le respect des exigences de mise en œuvre. En ce qui concerne le Libéria, il lui a été accordé des prorogations pour la publication de son rapport ITIE 2012/1013, et pour le début de sa validation. Pour le Tadjikistan, il a été décidé que ce pays candidat soit suspendu pour non publication de son rapport ITIE. Par contre pour l'Azerbaïdjan, il a été décidé que



Florent Michel Okoko

ce pays, pourtant conforme, soit rétrogradé au statut de pays candidat du fait de la mauvaise évolution de sa relation avec les organisations de la société civile. Des mesures correctives devront accompagner cette décision. L'Azerbaïdjan est le premier pays à subir une telle mesure. En ce qui concerne l'Afghanistan, le conseil d'administration a décidé de modifier les dispositions de ce pays de manière à ce qu'il soit tenu de passer à la mise en œuvre de la norme ITIE version 2013 par le biais du mécanisme de validation.

LDB : L'ITIE est déjà à son sixième rapport. Ces publications ont-t-elles un impact pour le Congo en termes de changement d'attitude ?

FMO : On peut citer entre autres acquis à ce jour le renforcement du dialogue entre le gouvernement, les organisations de la société civile et les entreprises sur la gestion des revenus du secteur extractif. Il s'avère donc normal et logique que les positions des uns et des autres peuvent s'exprimer sur des plans contrastés et de manière indépendante en se basant sur les recommandations

et conclusions des rapports ITIE. L'inscription budgétaire d'une allocation spécifique au comité exécutif de l'ITIE et le soutien des partenaires au développement est aussi un acquis. Depuis plus d'une dizaine d'années, la publication régulière d'un rapport sur les recettes pétrolières de l'Etat, notamment sur la commercialisation de sa part d'hydrocarbures s'effectue par un cabinet de consultant, KPMG, dont la crédibilité est mondialement reconnue. On note aussi l'appropriation des données des rapports ITIE. Le meilleur exemple que l'on peut citer à cet effet est l'utilisation des données contenues dans lesdits rapports par le parlement dans le cadre des divers travaux budgétaires. Les défis de ce processus concernent essentiellement trois points. Le plus important est le suivi des recommandations des rapports de conciliation de l'ITIE. Celles-ci considèrent que la mise en œuvre de l'ITIE est un moteur de réformes devant permettre l'amélioration de la gestion des recettes issues des industries extractives.

Propos recueillis par
Nancy France Loutoumba

ASSURANCE ET RÉASSURANCE

NSIA Congo réalise 12 milliards FCfa de chiffre d'affaires

Les responsables de la société l'ont affirmé le 5 mai à Brazzaville au cours d'une rencontre festive avec leurs intermédiaires et partenaires. « Toute compagnie pour son développement ne peut que passer par des intermédiaires. Le moment était venu à NSIA de présenter ses réalisations entre 2013 et 2014 », ont-ils déclaré.

En présentant ce chiffre au titre de l'année 2014, NSIA Congo, société d'assurance, dit avoir totalisé 4 milliards FCfa de sinistre payé dont celui du magasin Casino qui a pesé lourd avec plus de 640 millions FCfa. NSIA place ce succès sur la tête des courtiers. Elle positionne

au premier rang Grassavoye et Ascoma, deux cabinets internationaux de courtage dans toute l'Afrique. Mais elle n'a pas délaissé les courtiers locaux qui représentent une part significative de son chiffre d'affaires. Les courtiers du Congo ont été invités à se regrouper pour ac-

quérir une taille significative et ne pas exclusivement se contenter de leur périmètre. Le Groupe NSIA, basé en Côte d'Ivoire, existe déjà depuis 20 ans. L'empire est répandu à travers douze pays d'Afrique. Outre le métier d'assurance, NSIA a un pied dans le domaine bancaire qui emploie plus de monde en Côte d'Ivoire et en Guinée Équatoriale. Son chiffre d'affaires combiné se situe à plus de 200 milliards FCfa avec plus de 150 milliards

pour l'assurance. « L'ambition est de faire de NSIA le numéro 1 d'Afrique, car qui n'a pas d'ambition, ne peut pas avancer. Il y a 20 ans nous sommes partis de rien, juste avec l'ambition de conquérir l'Afrique car NSIA veut dire nouvelle société interafricaine d'assurance », a expliqué le président du groupe, Jean Kacou Diabou, annonçant : « Nous ne sommes pas là par hasard. Nous avons fait des pauses pendant trois ans. Maintenant nous allons

repartir ». Exhortons l'auditoire, il se fixe l'objectif de réaliser un chiffre d'affaires qui doit être rentable en respectant les engagements et en recherchant la rentabilité, en comptant sur la rigueur dans le travail. Lors du « Forum », la direction de NSIA a profité pour gratifier certains agents qui se sont démarqués par le travail durant de longues années. Près de 14 de ses agents ont reçu des prix de la part de leur hiérarchie.

N.F.L.



AVIS D'APPELS D'OFFRES

Le Bureau Régional de l'OMS pour l'Afrique (OMS/AFRO) basé à Brazzaville au CONGO compte 47 pays dont il assure le support. La majeure partie des communications et du travail avec les pays membres, le siège de l'OMS, les autres régions de l'OMS, les différents partenaires et les gouvernements se fait à travers la messagerie électronique, les outils/applications internet et des applications internes connectées. D'où la nécessité pour le bureau régional de disposer d'un service réseau mobile fiable et efficient aussi bien pour ses communications au Congo qu'en dehors du siège du bureau régional.

Le Bureau régional de l'OMS désire sélectionner à travers ces appels d'offres: -une société spécialisée dans la fourniture des services de téléphonie mobile afin de bénéficier d'une couverture nationale/régionale au Congo et les autres pays de l'Afrique et du monde, à des prix compétitifs référence: AFRO/045/2015);

- une société ayant la capacité d'installer dans ses locaux sis à la cité du DJOUE, BP 6 à Brazzaville, une liaison internet secondaire permanente, fiable et à coût raisonnable. Cette société assurera en plus les services de maintenance et de support technique de qualité en rapport avec la liaison installée (référence: AFRO/046/2015).

Les cahiers des charges y afférant (avec les détails techniques) sont disponibles jusqu'au

15 mai 2015, entre 9H et 13H du lundi au vendredi auprès du Bureau N° 21 à « L'Estate, OMS-AFRO ».

Les sociétés intéressées sont invitées à soumissionner.

L'offre concernant chaque appel d'offres devra comporter trois (3) volets :

•Le volet administratif qui comprendra les documents à fournir par chaque société soumissionnaire, à savoir :

- Une copie de l'Extrait du Registre du commerce ;
- Une copie du document d'immatriculation aux impôts (NIU) ;
- Une copie de la Patente de l'année en cours ;
- Attestation de non faillite
- Attestation de moralité fiscale.
- L'identité bancaire.

•Le volet technique sera composé des éléments suivants :

- Expérience professionnelle ;
- Qualifications du personnel clé (avec CVs) ;
- Références concernant les installations et configurations des liaisons Internet déjà réalisées (pour l'appel d'offres: AFRO/046/2015) ;
- Liste des services disponibles sur le réseau de téléphonie mobile : groupe fermé d'utilisateurs (GFU), Internet 4G (ou 3G+ minimum), roaming, crédit pré-paid, post-paid, ...etc (pour l'appel d'offres référencé AFRO/045/2015)
- Planning de mise en oeuvre.

•Le volet financier devra comporter les prix hors taxes des prestations mensuelles et/ou annuelles.

La soumission présentée sous plis fermé en deux exemplaires dont un original devra comprendre l'offre administrative, l'offre technique et enfin l'offre financière. L'enveloppe contenant ces trois offres devra porter la mention «Confidentiel» + «référence de l'appel d'offres», sera déposée au plus tard vendredi 29 mai 2015 à 14h00 à l'adresse suivante :

Organisation mondiale de la santé
Bureau Régional pour l'Afrique
BP 6
Bureau de GMC N° 129 (1er étage)
Cité du Djoué
Brazzaville - Congo
Notes :

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Toute demande de renseignements complémentaires doit être adressée à l'adresse électronique suivante : afroafrobids@who.int

Le Bureau Régional de l'Afrique de l'OMS.



GLOBAL CONSTRUCTION CO.; LTD

La société JIANGSU GLOBAL CONSTRUCTION est bien connue des entreprises de construction à grande échelle de la Chine.

Actuellement, elle crée des succursales au Congo, dans le but d'entreprendre tous types de construction, de décoration et de conception des résidences privées.

La société est également spécialisée dans la production et la vente de tous types de briques industrielles, de bonne qualité : de sable de concassage (sable rouge), de ciment et de gravier.



Nos tarifs sur les produits que nous proposons sont tels que :

- Briques de 120 480 CFA
- Briques de 120 780 CFA
- Briques de 200 680 CFA
- Sable Rouge 30m³ 180.000 CFA
- Sable 20m³ 180.000 CFA
- Gravier 20m³ 180.000 CFA

Les tarifs proposés incluent les frais de chargement, de déchargement et de transport

NB : Livraison gratuite en zone urbaine (dans Brazzaville)

Adhérons à la bonne qualité et au bon service pour la majorité du peuple congolais.

Adresses : Brazzaville, Kinshasa sur la route nationale N° 1 (près de bus Terminal avant la route 100)

Contact: (+242) **06 690 7119** **06 655 1111**
06 985 5060 **06 919 8888**

Centre Administratif de la Mission Unificatrice des enseignements Divins
-C.A.M.U.E.D.-

COMMUNIQUÉ

Dans le cadre des festivités marquant le 45^e anniversaire de la fondation du C.A.M.U.E.D., le président de l'assemblée spirituelle locale de Brazzaville invite les enfants de Dieu, amoureux de la parole de Dieu et les chercheurs libres en spiritualité, de bien vouloir prendre part au culte public du dimanche 10 mai 2015 de 10 heures à 12 heures au numéro 13 de l'avenue du 05 février au quartier Diata.

Soyez les bienvenues dans la maison du Seigneur !!!

Le Président de rassemblée spirituelle locale de Brazzaville

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle ONGUITE-JOHNSON Lucie Gilda Aurélie. Je désire désormais être appelé JOHNSON Gilda. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

Je m'appelle EKANO EFFHESSE Crefane Eliyano Cédric. Je désire désormais être appelé EFFHESSE Trefane Eliyano Cédric. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« On est pratiquement au nombre de 800 000 musulmans au Congo. Disons que l'islam représente près de 30 %, au Congo. Mais les natifs, les Congolais, ils sont à près de 10 %. »

El Hadj Djibril Bopaka, président du Conseil supérieur islamique du Congo-Brazzaville, RFI, 02 mai 2015

« Les anthropologues de la culture ont coutume d'affirmer que les arcanes de la politique ne se dévoilent que par l'analyse des non-dits. »

Robert Johnson (Président de l'Institute for New Economic Thinking), Le Monde, 8 avril 2015

« Un pays est respecté et consulté quand ses dirigeants sont réputés crédibles et sérieux. »

Anicet Georges Dologuélé, ancien Premier ministre de la RCA, ex-président de la Bdeac et leader du parti URCA, Les Afriques N°318 du 9 au 22 avril 2015.

« ... il a été démontré qu'à long terme seul le secteur privé est capable de créer des richesses, et d'offrir aux jeunes du Caire, de Nairobi ou de Kinshasa les emplois dont ils ont besoin. »

David Rice, directeur de l'Africapitalism Institute, La Tribune, 4 mai 2015

« Peut-on croire à la finale? Cela ne va pas être facile. C'est sûr. Mais si on n'y croit pas, autant que l'on reste tous à la maison, non ? Moi j'y crois, parce que nous avons, nous aussi, de grands joueurs et la capacité de jouer encore mieux... »

Mehdi Benatia, défenseur du Bayern Munich, L'Équipe, 6 mai 2015 (propos à suite de la défaite contre Barcelone 3-0)

À LOUER

NOUS METTONS EN LOCATION UNE GRANDE VILLA (01) POUR HABITATION OU BUREAU AU CENTRE VILLE (vers la Boutique Alima).

CONTACT : 06 621 88 88

LUTTE CONTRE LE BRACONNAGE

Henri Djombo optimiste sur les résultats attendus de la conférence de Brazzaville

Le ministre de l'Économie forestière et du développement durable, Henri Djombo reste serein et optimiste sur les décisions prises à la conférence internationale sur le braconnage et le commerce illégal de la faune et de la flore en Afrique, tenue du 27 au 30 avril dernier, à Brazzaville, et qui a débouché par la mise en place d'une stratégie africaine commune de riposte. Ces décisions, a-t-il dit produiront des résultats escomptés, afin de juguler ce fléau qui prend des proportions inquiétantes en Afrique.

Le chef du département de l'économie forestière et du développement durable, s'est exprimé sur la question, à l'occasion d'une conférence bilan, tenue le 6 mai, soit une semaine après ladite conférence internationale.

Éclairant la lanterne de la presse sur les résultats attendus de ces assises, Henri Djombo se dit être très confiant car a-t-il déclaré « la réunion de Brazzaville ne sera pas comme les précédentes, qui n'ont produit aucun effet positif sur le terrain ».

Le ministre de l'Économie fonde sa confiance sur la nature et la qualité de la stratégie commune adoptée par les États africains. Surtout par le fait que celles-ci seront suivies, de façon rigoureuse, par l'Union africaine.

« La particularité de la conférence internationale de Brazzaville était qu'elle a permis d'élaborer une stratégie afri-

caine commune à soumettre à l'Union Africaine, qui assurera le suivi des recommandations », a précisé Henri Djombo. L'objectif poursuivi par les pays africains, à travers cette stratégie commune de riposte, étant d'arrêter net le braconnage, qui ne cesse de prendre des dimensions angoissantes au sein du continent, et qui constitue en même temps, une menace réelle pour la sécurité des États.

Le manque de financement, un frein pour la lutte contre le braconnage

Au cours de cette conférence, il a été reconnu par tous que pour accomplir leurs sales besognes, les braconniers font usage actuellement des moyens très puissants et efficaces, utilisant de plus en plus, les armes de guerre pour battre les éléphants. Ainsi, pour les contenir, les pays devront mettre en jeu des moyens financiers colos-

saux et conséquents.

Selon l'accord de Lusaka, pour permettre à cette organisation de bien fonctionner, chaque pays devra verser par année, une somme de 100 millions de FCFA. Malheureusement, les États n'honorent pas du tout à cet engagement. Le Congo, a reconnu le ministre Henri Djombo, figure parmi les États n'ayant pas versé ses cotisations statutaires. Il doit à ce jour, pour avoir cumulé les années d'impayés, près d'1 million de dollars, a reconnu le ministre, avant d'annoncer que d'ici la fin de cette année, le Congo apurera sa dette, afin d'être conforme aux exigences de cet accord.

Par ailleurs, au plan national, en vue de mettre un terme au braconnage et au commerce illégal des produits de la flore, le ministère de l'Économie forestière mettra en œuvre, le plus rapidement possible, sa stratégie nationale.

Il procédera, dans les mois à venir, à en croire le ministre, par organiser des campagnes de sensibilisation et d'explication auprès des populations, pour leur montrer l'intérêt de conserver la biodiversité ainsi que les dangers du braconnage.

Firmin Ouyé

Faire jouer un rôle continental à l'Accord de Lusaka

Brazzaville vient d'abriter deux importants événements sur la lutte contre la criminalité environnementale. Le premier, la Conférence internationale, du 27 au 30 avril, en s'achevant a interpellé les experts de l'Accord de Lusaka qui se réunissaient les 2 et 3 mai lors de la 11^e session du Conseil d'administration de ladite organisation.

Cet « Accord » concerne les opérations concertées sur le commerce illicite des produits de la faune et de la flore sauvage. Dans la déclaration dite de Brazzaville, les experts ont accordé un intérêt à cet instrument actuellement au service de cinq pays africains dont quatre sont anglophones (la Tanzanie, le Kenya, l'Ou-

ganda, la Zambie) et un seul francophone (le Congo).

La problématique soulevée par la Conférence de Brazzaville épouse bien la philosophie de l'Accord de Lusaka dans la mesure où la biodiversité faunique et de la flore devient de plus en plus une préoccupation majeure pour les pays africains. Fort de leur expérience commune, les États membres de l'Accord de Lusaka s'engagent à contribuer à la stratégie de riposte africaine.

Il faut souligner que la 11^e session du conseil d'administration de l'Accord de Lusaka, tenue à Brazzaville, a planché sur le sujet en mettant en exergue le problème de fonctionnement que traverse l'organisation. Ces experts ont

épinglé un manque de moyens financiers reconnaissant la difficulté pour les pays membres à payer leur cotisation statutaire qui constitue la principale source de revenus.

L'heure a sonné, ont-ils déclaré, de donner non seulement les moyens à cet instrument mais surtout de lui faire jouer à l'échiquier continental.

Au sujet de l'Accord de Lusaka, la présidence du conseil d'administration est assurée par le ministre congolais de l'Économie forestière et du développement durable, Henri Djombo qui, arrivé au terme de ses mandats, devra céder le témoin, en septembre prochain, à son homologue ougandais, pressenti.

Nancy France Loutoumba

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IIPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45/06 992 04 91 - Email : inscription@iiprc-training.org



Une expertise à votre portée

INTITULE DE LA FORMATION

DUREE

PERIODE

Gestion comptable et financière des projets et programmes

5 jours

4 au 8 mai 2015

Analyse financière : pratique

3 jours

11 au 13 mai 2015

Méthodes et outils de gestion pour managers : savoir fixer des objectifs, élaborer son tableau de bord etc.

3 jours

18 au 20 mai 2015

Pratique de l'audit fiscal et contrôle interne

5 jours

18 au 22 mai 2015

Manager une équipe : perfectionnement

3 jours

26 au 28 mai 2015

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.



PROMO NDAKO NA YO

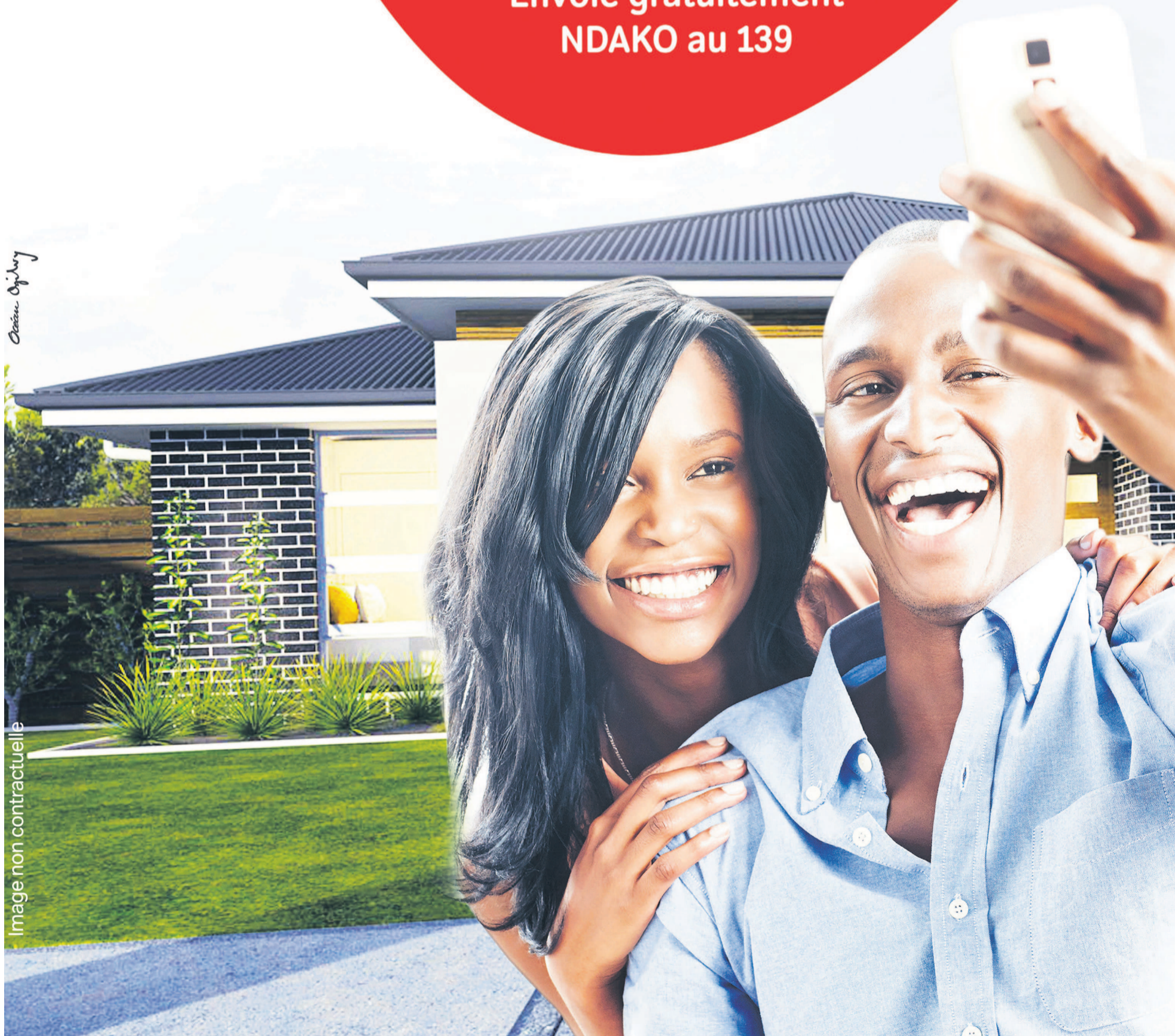
Recharge et gagne !

Jusqu'au 20 juin 2015,
cumule des points et gagne des parcelles,
des millions de FCFA , des smartphones
et **une superbe villa.**

**Envoie gratuitement
NDAKO au 139**

Clavin Spiny

Image non contractuelle



ASSAINISSEMENT

«L'Association demain le Congo» encourage les jeunes des quartiers sud de Brazzaville

La présidente de l'Association demain le Congo (ADC), Claudia Ikia Sassou N'Guesso, a remis le 7 mai à Baongo, du matériel aratoire à l'Association multisectoriels d'assainissement, à travers la délégation générale à la promotion des valeurs de paix et à la réparation des séquelles de guerre que dirige le révérend pasteur Frédéric Binsamou.



Une vue du matériel aratoire

L'Association multisectoriels d'assainissement est une organisation regroupant des jeunes ex-combattants. Ils œuvrent dans l'assainissement des quartiers de Baongo, Makélékélé, Mfilou et Madibou. Réceptionnant un échantillon du don composé, entre autres, des brouettes, râteliers, pelles, vélos, bottes, le chef du cabinet du délégué général, chargé de la promotion des valeurs et de la répartition des séquelles de guerre, Chris Antoine Walembaud, a rappelé que dans l'organisation et le fonctionnement de cette institution, il y a un volet réinsertion. Il s'agit notamment de la jeunesse composée d'ex-combattants.

« Depuis que je suis au cabinet il y a cinq ans, c'est pour la première fois que nous assistons à l'exécution d'un tel geste. Vous savez, les institutions de paix sont les lanceurs d'alerte. Elles sont là pour veiller à ce que la

paix ne soit pas menacée. Mais la paix c'est aussi le bien-être, ce n'est pas seulement l'absence de guerre. C'est pour cela que nous disons que si les jeunes sont pris en charge, si on s'intéresse à eux, ils ne peuvent pas être manipulés par les apprentis sorciers ou les vendeurs d'illusion », a indiqué le représentant de Frédéric Binsamou, souhaitant la pérennisation de tels gestes.

Rassurant la présidente de l'ADC du soutien des jeunes des quartiers sud de Brazzaville, Chris Antoine Walembaud a martelé que la République est une et indivisible, car il n'y a pas une jeunesse du sud et une autre du nord. Toute la jeunesse aspire, a-t-il indiqué, au bien-être et cherche à être occupée, à être prise en charge. « Vous êtes venue faire parler votre cœur et encourager

une partie de la jeunesse congolaise à s'arrimer définitivement à la dynamique de paix conduite par le président de la République », a-t-il poursuivi, assurant le chef de l'Etat de l'attachement de la jeunesse de ces quatre arrondissements à la paix et de sa disponibilité pour toute action allant dans ce sens et dans celui des intérêts des populations.

Trois journées d'assainissement

La cérémonie de remise de ce matériel a été marquée par le lancement de la campagne d'assainissement des quartiers de Baongo, Makélékélé, Mfilou et Madibou par la présidente de l'ADC. L'opération durera trois jours. En offrant ce lot de matériel, Claudia Ikia Sassou N'Guesso a ainsi répondu à la demande du révérend pasteur Frédéric Binsamou. « En agissant ainsi, le dé-

légué général et les membres de cette association, contribuent à améliorer la qualité de la vie de la population de nos quartiers et à préserver la quiétude qui y règne. Soutenant cette initiative, en ma qualité d'élue du peuple, j'ai cru judicieux d'accorder un intérêt tout particulier à la résolution des problèmes d'assainissement dans nos quartiers, dans nos villes », a-t-elle expliqué.

En effet, la députée élue de la 5e circonscription électorale de Tlangai n'est pas à son premier geste dans le cadre de l'assainissement de la ville capitale. En février dernier, son organisation avait fait don à l'Association d'assainissement de Bifouiti. Il y a quelques mois, elle a instauré une journée de salubrité qui se déroule tous les derniers samedis du mois au quartier 68 Ta-

langai, même si l'opération n'est pas encore suivie d'effets. « Comme nous le remarquons tous, qu'il s'agisse des quartiers sud de Brazzaville ou de ceux situés au nord de notre ville capitale, les problèmes d'assainissement avec leurs causes et conséquences se posent avec acuité nonobstant les efforts consentis par les pouvoirs publics. C'est ainsi, qu'il faille à terme, au-delà du plus immédiat auquel nous nous attaquons aujourd'hui, en appeler à notre sens de responsabilité à tous », a insisté Claudia Ikia Sassou N'Guesso.

Elle a, par ailleurs, rappelé que son geste est un accompagnement, un soutien pour que, en sus des efforts du gouvernement en matière de réinsertion, les jeunes puissent se détourner de l'oisiveté. Elle espère que cette initiative va intéresser les jeunes d'autres arrondissements de Brazzaville afin qu'il soit instituée une journée de salubrité dans toute la ville. « Je vous exhorte à la bonne conservation de ce matériel afin de prendre en mains le devenir de notre capitale, en enrayant l'insalubrité dans vos quartiers respectifs. Je suis avec vous, vous pouvez compter sur moi », a conclu la présidente de l'ADC.

Parfait Wilfried Douniama



Annnonce Total E&P Congo

Projet « Classes Renforcées » au Lycée Victor Augagneur
Concours d'entrée 2015

Dans le cadre de sa politique de Développement Durable, Total E&P Congo, en relation avec le Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire chargé de l'Alphabétisation, soutient un projet qui vise à mettre en place des classes renforcées, à partir de la seconde, au lycée Victor Augagneur.

Soixante (60) élèves, au maximum, de nationalité congolaise seront sélectionnés par voie de concours (niveau troisième), pour constituer deux classes de seconde. Le concours sera organisé à Pointe-Noire du 15 au 16 Juillet 2015 à la suite d'une présélection sur dossier.

Ce dispositif d'excellence permet à ces élèves de suivre un double cursus dans les filières scientifiques : série C pour le bac congolais, série S pour le bac français, et de les préparer à une meilleure intégration dans l'enseignement supérieur.

Le projet s'engage à prendre en charge certains frais : livres scolaires (au programme français), calculatrices scientifiques, frais d'inscriptions aux examens. Le reste des frais occasionnés par la scolarité des élèves sera à la charge des parents d'élèves.

Les élèves de 3ème intéressés doivent constituer un dossier de candidature contenant :

- Note du BEPC blanc organisé par la Direction Départementale ;
- Moyenne générale de l'année ;
- Bulletins scolaires des classes de 3ème et de 4ème ;
- Copie de l'acte de naissance ;
- Photos d'identité (2) ;
- Certificat de nationalité.

Les élèves doivent avoir entre 13 et 16 ans aux dates de déroulement du concours.

Les dossiers de candidature doivent être déposés à la Direction départementale de l'enseignement primaire et secondaire du département d'inscription du candidat ou au secrétariat du Lycée Victor Augagneur de Pointe-Noire.

Le dépôt des dossiers se fera du 02 au 31 mai 2015.

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 001C/2015/MAE/PDARP-UCP (RELANCE)

Recrutement d'un Consultant individuel pour l'élaboration des Termes de Références relatifs au recrutement d'un cabinet en charge de rédiger le code rural en République du Congo.

1. Le présent Avis de sollicitation à manifestation d'intérêt suit l'Avis général de passation de marchés du projet paru dans Dg market No 145627 du 11 mars 2015.

2. Le Gouvernement de la République du Congo et l'Association internationale de développement (IDA), Groupe Banque Mondiale, ont signé un accord de crédit, en vue de cofinancer le Projet de Développement Agricole et de Réhabilitation des Pistes Rurales (PDARP), et entend affecter une partie au Recrutement d'un Consultant individuel pour l'élaboration des Termes de Références (TDR) relatifs au recrutement d'un cabinet en charge de rédiger le code rural en République du Congo.

3. L'objectif de la mission du Consultant Individuel est d'élaborer les termes de référence (TDR) en vue du recrutement d'un cabinet en charge de rédiger le code rural de la République du Congo.

4. La durée de la mission est de trente (30) jours y compris la soumission des TDRS élaborés.

5. L'Unité de Coordination du PDARP invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services.

Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants :

- les copies des diplômes ;
- les compétences du candidat pour la mission, notamment l'indication de références techniques vérifiables en matière de missions similaires (liste des précédents clients pour ce type de mission : année, coût de la mission, nom et adresse complète du représentant du client) ;
- l'adresse complète du consultant (localisation, personne à contacter, BP, Téléphone, Courriel).

6. Profil du Consultant :

- Le Consultant Individuel devra :
 - être titulaire d'un diplôme universitaire BAC+4 (minimum) dans le domaine du droit (foncier en

particulier), du développement rural (avec expérience en matière de gestion du foncier et de l'espace rural) et en agroéconomie.

- Il devra avoir réalisé au moins deux missions similaires ;
- Il devra disposer d'une expérience professionnelle d'au moins dix ans ;
- Avoir de bonnes connaissances d'utilisation de l'informatique, notamment Word, Excel, et PowerPoint.
- Il devra avoir une connaissance parfaite de la langue française.

7. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.

8. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité de Coordination du PDARP pour obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 9 h 00 à 15 h 00.

9. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées, sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le jeudi 21 mai 2015 :

PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET DE REHABILITATION DES PISTES RURALES
UNITE D'EXECUTION DU PROJET

Sise Boulevard Denis SASSOU NGOUESSO, face station service TOTAL
Mpila Brazzaville, République du Congo, Tel : (242) 06 858 88 88, Courriel : pdarp_maep@yahoo.fr

Brazzaville, le 06 Mai 2015

Le Coordonnateur PI

Basile NKOUA

INTÉGRATION SOUS RÉGIONALE

Les ressortissants circulent désormais sans visa dans l'espace Cémac

La mesure a été annoncée lors du 12^e sommet des chefs d'Etat de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) qui s'est tenu le 6 mai à Libreville, au Gabon. Quel ouf de soulagement pour tous !

Une précision est néanmoins à signaler : les citoyens des pays membres de la sous-région devront, pour aller d'un pays à un autre, se munir de l'une des pièces suivantes : la carte d'identité biométrique, le passeport biométrique ou le passeport Cémac biométrique homologué.

Cette libre circulation des personnes, une mesure salutaire qui devait pourtant entrer en vigueur dès le 1er janvier 2014, sera nous l'espérons, saluée par les ressortissants de la Cémac. Ceci pour la simple raison que la zone accusait déjà un retard en la matière comparativement à certaines régions du continent africain. Le temps d'une longue expectative est enfin fini !

Hormis cela, le sommet de Libreville a été aussi l'occasion pour le Gabon de passer le relais à la Guinée équatoriale quant à la présidence tournante de la Cémac. Obiang Nguema Mbasogo succède désormais à Ali Bongo à la tête de l'organisation. Cela semble significatif lorsqu'on sait que la Guinée équatoriale et le Gabon sont les deux pays qui étaient restés jusque-là réticents dans l'application des dispositions sur la libre circulation des personnes. Le souhait exprimé çà et là dans l'ombre au palais présidentiel du Gabon est que les mesures prises ne souffrent d'aucune entorse aux frontières gabonaises et équato-guinéennes de manière à ce que l'intégration régionale devienne une réalité.

Malgré la bonne nouvelle au sujet de la libre circulation des personnes, il y a cependant un regret immense à signaler en ce qui concerne le transport aérien : les chefs d'Etat, de gouvernement et de délégation ont décidé de « renoncer » au projet Air Cémac. La raison évoquée

est qu'au « regard des difficultés de démarrage » de la compagnie aérienne communautaire, il n'y avait d'autre choix que se prononcer pour l'abandon.

Sur la politique commerciale, les dirigeants de la Cémac se sont appesantis sur la situation actuelle des négociations de l'Accord de partenariat économique (APE) entre l'Afrique centrale et l'Union européenne. À cet effet, le président Ali Bongo Ondimba a été chargé de « jouer un rôle de parrain des négociations », notamment pour assurer le leadership dans le dialogue politique en vue de la conclusion d'un APE régional complet et équilibré.

Toujours à ce sujet, les dirigeants d'Afrique centrale ont adopté le projet de texte portant création, organisation et fonctionnement du Fonds régional de partenariat économique (FORAPE). Ils ont par ailleurs, soutenu la relecture du Programme économique régional (PER) en vue de son adaptation au contexte actuel.

Comme à l'accoutumée en pareille circonstance, le gouverneur de la Banque des États de l'Afrique centrale a fait une communication aux chefs d'Etat. Après avoir évo-

qué la PER et de favoriser l'intégration sous-régionale ».

Les questions de paix et de sécurité inscrites à l'ordre du jour de la session ont conduit les dirigeants de la sous-région à s'appesantir sur la situation en Centrafrique, un Etat en proie à une grave crise sécuritaire et humanitaire aux conséquences dramatiques. Ils ont salué les efforts consentis par la communauté internationale, les pays de la Cémac et les Centrafricains eux-mêmes en vue de la normalisation progressive de la situation sur le terrain. Pour ce faire, la Cémac a décidé de la relocalisation immédiate du siège de la commission à Bangui. Un hommage a été particulièrement rendu au chef de l'État congolais, Denis Sassou N'Guesso, médiateur dans la crise centrafricaine qui a été encouragé à ne « ménager aucun effort » jusqu'au terme de sa mission.

En outre, la Conférence des chefs d'État a procédé à quelques nominations. Le Tchadien Abbas Mahamat Toli a eu l'honneur d'être nommé président de la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC). Le poste de vice-président de l'institution a été confié

Halilou. Il est secondé par Maurice Christian Ouazin, de nationalité centrafricaine. Quant à Parfait Etong Abena, de nationalité camerounaise, il assurera à partir du 7 juin, la responsabilité de secrétaire

dence ou d'établissement dans un pays. Le territoire de la Cémac n'est pas un territoire de visa unique, c'est-à-dire qu'un étranger de la zone qui a eu le visa d'un pays de la commu-

Transport aérien : Air Cémac ne décollera pas

Le premier avion d'Air-Cémac, la compagnie aérienne de l'Afrique centrale qui était envisagée dans le cadre de l'intégration sous régionale, ne volera pas, et ce pour toujours. Les chefs d'Etat des pays membres de l'organisation en ont décidé ainsi, le 6 avril, lors du sommet qui les réunissait à Libreville, la capitale gabonaise.

Le communiqué final publié à l'issue de la conférence de Libreville mentionne, sans plus de détails, qu'en raison « des difficultés de démarrage de la compagnie communautaire Air Cémac, les chefs d'Etat, de gouvernement et de délégation ont décidé de renoncer à ce projet ».

Du temps aura passé, durant lequel, les experts en charge du projet se montraient optimistes et pessimistes à la fois. En fait, aux difficultés liées à la conclusion d'un accord sérieux avec un partenaire expérimenté, Air Cémac a souffert aussi de la forte concurrence au sein des six pays membres où chacun a développé pour son compte personnel, une compagnie nationale aux ambitions continentales et plus. Dans ces conditions, le projet pouvait difficilement quitter l'étape de projet.

La décision prise à Libreville met fin tout de même à l'espoir qu'avait suscité l'inauguration du siège de l'ex-future compagnie à Brazzaville, au Congo, le 7 mars 2013. En fin de compte des pourparlers menés à tour de rôle avec les compagnies Air Maroc, S N Brussels, South Africa Airways, ou encore Air France n'ont pas abouti comme l'indique la suite donnée à ce dossier d'Air Cémac par ses initiateurs, les dirigeants de la sous-région.

Les Dépêches de Brazzaville

« La libre circulation des personnes, a-t-il précisé, n'est pas un droit de résidence ou d'établissement dans un pays. Le territoire de la Cémac n'est pas un territoire de visa unique, c'est-à-dire qu'un étranger de la zone qui a eu le visa d'un pays de la communauté ne peut circuler dans l'ensemble des Etats »

qué l'exécution des activités dévolues à son institution, il a recommandé aux États de la Cémac d' « accélérer la diversification économique déjà amorcée, d'améliorer l'environnement des affaires, de mettre en œuvre

à Armand Guy Zounguré-Sakombi, en remplacement d'André Nzapayéké. La charge de nouveau secrétaire général de la Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac) a été confiée au Camerounais Boubakary Yerima

général du Parlement communautaire.

En marge du sommet, le président de la commission de la Cémac, le Congolais Pierre Moussa, a éclairé les journalistes sur les conclusions des assises de la 12^e session de la Cémac et sur l'action de son institution. Il a passé en revue les APE, la libre circulation des personnes, le renoncement du projet Air Cémac, pour ne citer que ces exemples.

« La libre circulation des personnes, a-t-il précisé, n'est pas un droit de rési-

nauté ne peut circuler dans l'ensemble des Etats »

En ce qui concerne les APE, Pierre Moussa a indiqué que même si le Cameroun avait déjà signé un accord intérimaire avec l'Union européenne, le pays est resté ensemble avec les autres Etats dans le cadre de la poursuite des négociations en vue de la conclusion d'un accord global.

Notons que le 13^e sommet des chefs d'Etat de la Cémac se tiendra à Malabo, en Guinée équatoriale à une date qui reste à déterminer.

Nestor N'Gampoula





Assurances et Réassurances du Congo

Assurance Incendie
Assurance Transport
Assurance Multirisque Habitation
Assurance Globale Banque
Assurance Responsabilité Civile

Assurance Scolaire
Assurance Construction
Assurance Maladie
Assurance Voyage
Assurance Entreprise
Etc...

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés!!

Agence BZV : Avenue Amilcar Cabral - Tél : +242 22 281 53 89 / 22 281 16 90
 Agence PNR : 129, Avenue Fayette Tchitembo - Tél : +242 22 281 40 67 / 94 12 88
 Email : arc@arc-congo.cg - www.arc-congo.cg

Une équipe jeune et dynamique à l'écoute de vos besoins

FIN DE LA 2^e GUERRE MONDIALE

La victoire des alliés sur le fascisme célébrée sous le signe de la lutte contre la xénophobie

L'humanité célèbre ce 8 mai, le 70^e anniversaire de la victoire des alliés sur le fascisme et le nazisme. Cette date marque la fin de la deuxième guerre mondiale, symbolisée par la capitulation de l'Allemagne en 1945. Pour la Russie, qui a payé un lourd tribut dans ce conflit cruel, cette date doit rappeler au monde les méfaits du racisme, de la discrimination raciale et de la xénophobie.

« Dorénavant, nous lutterons vigoureusement contre toutes tentatives de transcrire l'histoire, réviser les bilans de la 2^e Guerre mondiale, tirer le rideau sur les jugements du procès de Nuremberg. Nous continuerons à nous opposer à toutes les formes et toutes manifestations de racisme, de discrimination raciale et de xénophobie », a déclaré l'ambassadeur de la Russie en République du Congo, Valery Mikhailov.

L'acte de capitulation des forces nazies est en fait indissociable de l'histoire de l'Organisation des Nations unies lorsque l'on se rappelle l'adhésion populaire à cet instrument constituée pour garantir la paix dans le monde. De Winston Churchill au général de Gaulle, en passant par le roi d'Angleterre Georges V, jusqu'à Joseph Staline, les messages diffusés dans les circonstances d'alors constituent, depuis toujours des documents de première main pour la mémoire collective.

Ils ont dit après la victoire

La victoire de l'Armée rouge et celle des troupes alliées avait, aussitôt la capitulation prononcée, suscité plusieurs réactions et messages radio des représentants plénipotentiaires des commandements suprêmes des forces alliées. Au nombre de ces réactions, on peut citer celles de Winston

Churchill, de Charles de Gaulle, du Roi d'Angleterre, George V, de Joseph Staline et d'Henry Truman.

de victoire en Europe. Ce jour-ci, probablement, nous pensons particulièrement à nous-même. Demain nous rendrons un hommage particulier à nos camarades russes dont la vaillance sur le champ de bataille a été des immenses contributions dans la victoire commune ».

Pour sa part, le Général de

sont morts pour elle, ensuite, vers ceux qui ont, pour son service, tant combattu et tant souffert », ajoutant « Pas un effort de ces soldats, de ces marins, de ces aviateurs, pas un acte de courage ou d'abnégation de ses fils et filles, pas une souffrance de ces hommes et de ces femmes pionniers, pas un deuil, pas un

horrible de la guerre n'en deuille plus nos cœurs et nos êtres dans les îles anglaises, nous pouvons pousser enfin un soupir pour l'ascension d'une prière d'action de grâce ; ensuite tourner nos pensées aux objectifs du monde, qui ont apporté la paix en Europe ».

S'adressant en revanche, le 9 mai 1945, à ses compatriotes et camarades, Joseph Staline saluait la vaillante de l'Armée rouge soutenue par les forces expéditionnaires alliées :

« Les grands sacrifices que nous avons consentis au nom de la liberté et de l'indépendance de notre Patrie, les privations et les souffrances sans nombre que notre peuple a connues dans cette guerre, le labeur intense à l'arrière et au front, offert sur l'autel de la Patrie, n'ont pas été vains ; ils ont été couronnés de la victoire complète sur l'ennemi », déclarait-il.

A son tour, le président américain Henri Truman célébrait les Nations unies déclarait dans un message radio : « ... Nous devons travailler pour mettre fin à la guerre ; travailler aussi pour soigner la personnalité atteinte (blessée), souffrante, pour bâtir un mode stable (durable), un monde fondé sur la base de la justice et la loi. Nous pouvons bâtir un tel monde que par le labeur, le travail pénible, avec l'aide de la compréhension mutuelle et le travail d'équipe avec nos alliés dans le monde, comme au moment de la guerre ».

Guy Gervais Kitina

Acte de capitulation militaire

1° Nous, les signataires ci-dessous désignés, agissant au nom du commandement suprême allemand, acceptons une capitulation sans condition de toutes nos forces armées à terre, en mer et de l'air et aussi de toutes les forces se trouvant à ce moment, sous le commandement allemand, à l'endroit du commandant suprême de l'Armée rouge et en même temps, du commandement suprême des forces expéditionnaires alliées.

2° Le commandement suprême allemand ordonne, dans l'immédiat, à tous les commandants des forces terrestres, navales et aériennes et toutes autres forces se trouvant sous le commandement allemand, de cesser les actions militaires à 23 heures 1 minute à l'heure de l'Europe centrale le 8 mai 1945 ; rester sur les positions où elles se trouvent ; et au même moment, désarmer entièrement, après avoir transmis tout leur armement et équipement militaire aux commandements suprêmes alliés ou ne pas transgresser ni occasionner les dégâts sur les bateaux, les navires et les avions, l'armement, les appareils et tous les moyens technico-militaires de la guerre.

3° Le commandement suprême allemand désigne dans l'immédiat, les commandants correspondants et assure l'exécution des ordres futurs, émanant des commandements suprêmes des forces expéditionnaires alliées.

4° Cet acte ne constituera pas un obstacle à son remplacement par un autre document général sur la capitulation, conclu par les Etats alliés ou à leur nom, appliqué à l'Allemagne et aux forces armées allemandes dans la globalité.

5° Dans le cas où le commandement suprême allemand ou d'autres forces armées, se trouvent sous son commandement, n'agiront pas conformément à cet acte de capitulation, le commandement suprême de l'Armée rouge, de même le commandement suprême des forces expéditionnaires alliés prendront des mesures punitives ou d'autres actions qu'ils jugeront nécessaires.

6° Cet acte est écrit en langues russe, anglaise, et allemande.

Seuls les textes russes et anglais sont authentiques.

Dans son discours radiodiffusé du 8 mai 1945 à l'occasion de la capitulation de l'Allemagne, Winston Churchill déclarait : « ... Cela ne doit pas nous empêcher de célébrer la journée d'aujourd'hui et celle de demain comme jours

Gaulle rendait hommage aux troupes françaises pour le sacrifice consenti : « Tandis que les rayons de la gloire vont, une fois de plus, resplendir au drapeau, la patrie sa pensée et son amour, d'abord, vers ceux qui

sacrifice, pas une larme n'auront donc été perdus ».

Cependant, dans son adresse de la victoire transmise à la nation par le canal de l'Agence Reuters, le Roi Georges-V soulignait : « En ce moment-ci, quand l'ombre

Une victoire pour tous

Le 9 mai on célèbre en Russie le Jour de la victoire sur le fascisme – jour, quand l'Allemagne nazie a signé l'Acte de la capitulation sans conditions.

La Deuxième Guerre mondiale est devenue le conflit militaire le plus cruel et le plus sanglant de toute l'humanité, et l'unique dans lequel on a utilisé l'arme nucléaire. Dans la guerre 61 Etats étaient impliqués, plus de 80% de la population du globe terrestre, les actions militaires étaient menées sur le territoire de 40 pays.

Nous célébrons cette année le 70^e anniversaire de la Victoire dans la Deuxième guerre mondiale. L'importance de cet événement historique ne fait que s'accroître d'année en année. Cette Victoire a été rendue possible grâce à l'exploit sans précédent des peuples de la coalition antihitlérienne - l'URSS, la Grande Bretagne, les USA, la France, la Chine et autres pays. Qu'elle nous serve de mémoire, qu'ensemble nous savons vaincre.

La Grande Victoire est indissociable avec l'histoire de L'Organisation des Nations unies, qui célèbre également

cette année son 70^e anniversaire. Elle a été créée dans le but de maintenir et consolider dans le monde la paix, la sécurité, le développement de la coopération entre les pays. 193 Etats-membres de l'Organisation doivent s'efforcer d'éviter les erreurs, qui ont conduit à un événement si horrible dans l'histoire de l'humanité, comme la Deuxième Guerre mondiale, résoudre les contradictions existantes par des méthodes de paix, par voie de dialogue civilisé.

Le 70^e anniversaire de la Victoire doit obliger tous les membres de la communauté mondiale de tirer les conclusions de cette tragédie à laquelle nous a conduit la guerre, se rendre compte vers quelles conséquences catastrophiques peut nous conduire la croyance dans sa propre suprématie, l'absence de scrupules afin d'atteindre dans un but intéressé des objectifs géopolitiques, le mépris des normes du droit et de la morale. Aujourd'hui plus que jamais, il est évident, que la véritable sécurité ne peut être obtenue que grâce aux efforts collectifs des principaux centres de force et d'influence du monde actuel en s'appuyant sur le

droit international. La diplomatie russe mène conséquemment une telle ligne, en faisant avancer un ordre du jour positif et unificateur. Malheureusement, nous observons ces derniers temps en Europe la montée des mouvements nationalistes, néonazis, russophobes, antisémitiques. Dans ces conditions, un travail bien structuré pour empêcher d'élever au rang de héros le nazisme doit être, comme auparavant, le point de notre attention. Dorénavant nous lutterons vigoureusement contre toutes tentatives de transcrire l'histoire, réviser les bilans de la Deuxième guerre mondiale, tirer le rideau sur les jugements du procès de Nuremberg. Nous continuerons à nous opposer à toutes formes et toutes manifestations de racisme, discrimination raciale, xénophobie. C'est agréable du fait que de telles approches sont soutenues par la majorité des membres de la communauté internationale. Les résultats du vote sur une résolution correspondante lors de la 69^e session de l'Assemblée générale de l'ONU en témoignent. L'Union Soviétique a payé un grand prix pour cette Victoire. Ni au-



Valery Mikhailov

jour'hui, ni à l'avenir on ne saurait oublier les 27 millions de russes tués, outre cela, ce carnage sanglant a emporté la vie de 65 millions de personnes des deux parties. La guerre était une tragédie, mais c'est bien elle qui a permis de faire connaître tout le meilleur de ce qu'il y a et il y aura dans chacun parmi ceux qui ont combattu avec abnégation contre le fascisme, la fermeté et le courage, l'unité et la cohésion devant l'ennemi, l'assiduité et l'oubli de soi-même, le talent des ingénieurs et stratèges, la vaillance et l'amour pour la patrie. Ce sont bien ces qualités qui ont permis de vaincre l'ennemi. Au nom de l'Allemagne fasciste, un ennemi dangereux et puissant s'opposait à nous – bien organisé et discipliné,

expérimenté, très bien équipé du matériel militaire le plus moderne de ce temps-là. Mais nous avons pu exceller, tenir ferme et emporter la Victoire dans la guerre la plus sanglante, qui n'avait pas d'égal du point de vue de son échelle dans l'histoire du monde. Il ne nous reste qu'à garder un clair souvenir sur les héros de la guerre et de l'arrière-front, s'efforcer d'être digne de leur exploit.

Que le souvenir des soldats – libérateurs vive à jamais ! En conclusion, j'aurai voulu vous féliciter cordialement à l'occasion de cette grande festivité – Bonne fête de la Victoire!

Par Valery Mikhailov, ambassadeur de la Fédération de Russie en République du Congo

CONFLITS

38 millions de déplacés fin 2014 dans le monde

Ce chiffre record est dû à la violence de conflits obligeant les civils à quitter leur maison tout en restant dans leur pays, selon un rapport publié mercredi à Genève.

Comparé à fin 2013, ce chiffre est en augmentation de 4,7 millions (+14,1%), selon les données d'une ONG norvégienne, l'Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC). Les 38 millions de personnes recensées représentent l'équivalent des populations cumulées de Londres, New-York et Pékin, a souligné l'ONG. « Il s'agit des plus mauvais chiffres concernant les personnes forcées à se déplacer depuis une génération, ce qui prouve que nous avons complètement échoué à protéger des civils innocents », a déclaré à la presse Jan Egeland, secrétaire général du Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC) dont dépend l'IDMC.

« Il y a deux grandes régions dans le monde, qui sont particulièrement concernées par les personnes déplacées, le Moyen-Orient et l'Afrique du nord d'un côté et l'Afrique subsaharienne de l'autre », a-t-il ajouté. Par ailleurs, pour « la première fois depuis 10 ans », l'Europe a également été « le théâtre de déplacements forcés massifs, provoqués par la guerre en Ukraine, qui a poussé 646.500 personnes à fuir leurs foyers en 2014 ». Ce nombre a presque doublé depuis le début 2015 pour atteindre 1,2 million de personnes, a ajouté M. Egeland.

Sur la seule année 2014, il y a eu 11 millions de nouvelles personnes déplacées dans le monde, et 60% d'entre elles vivent dans cinq pays : Irak,

Soudan du Sud, Syrie, République démocratique du Congo et Nigeria. Concrètement, cela signifie qu'il y a eu en 2014 30.000 personnes par jour qui ont abandonné leur maison.

Au 31 décembre 2014, les pays comptant le plus de personnes déplacées étaient la Syrie (7,6 millions), la Colombie (6 millions), l'Irak (3,3 millions), le Soudan (3,1 millions) et la RDCongo (2,56 millions). À ces 38 millions de personnes déplacées, il faut ajouter quelque 16 millions de réfugiés dans un autre pays, recensés par le Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR), soit au total au moins 54 millions de déplacés ou réfugiés.

Civils irakiens et syriens en première ligne

« Ce rapport doit servir de cri d'alarme. Il faut briser ce cycle infernal qui contraint des millions de personnes à fuir », a encore déclaré M. Egeland. Les civils irakiens sont ceux qui ont le plus souffert des déplacements internes en 2014, avec au moins 2,2 millions de personnes supplémentaires ayant quitté leur foyer pour fuir les zones contrôlées par les djihadistes de l'État Islamique (EI).

Par ailleurs, au moins 40% de la population syrienne, un record mondial, ont désormais abandonné leur maison pour trouver refuge ailleurs dans le pays. Cela représente 7,6 millions de personnes, sans compter les 4 millions qui ont quitté le pays. En Syrie, les Palestiniens dé-

placés sont les « personnes les plus vulnérables », a précisé M. Egeland.

Le nombre de déplacés en Libye a été multiplié par six, à au moins 400.000. « De plus en plus de personnes ont été déplacées plusieurs fois dans leur propre pays. Plus un conflit dure, plus l'insécurité se répand et plus les gens finissent par franchir les frontières et tenter leur chance lors de voyages dangereux comme en Méditerranée », a affirmé pour sa part Volker Türk, Haut-Commissaire adjoint de l'ONU pour la protection des réfugiés.

L'Afrique subsaharienne compte 11,4 millions de déplacés dans 22 pays

L'augmentation la plus forte a été constatée en République centrafricaine. Au Nigeria, les attaques du groupe extrémiste Boko Haram sont responsables du déplacement d'au moins les trois quarts du million de nouveaux déplacés.

Les chiffres pour le continent américain restent stables. La vaste majorité des 7 millions de déplacés de la région vit en Colombie, mais de nouveaux déplacements, associés à la violence criminelle, ont eu lieu au Mexique, au Guatemala et au Salvador.

En Asie, 1,5 million de personnes supplémentaires ont été déracinées, portant le total à cinq millions, en raison notamment des offensives militaires contre les Talibans dans les zones tribales de l'ouest du Pakistan.

AFP

PROGRAMME DES OBSÈQUES

Siméon Ntsayouolo et le collectif des anciens adhérent de la cité Don Bosco promotion 94-95 présentent le programme des obsèques de leur collègue de ladite promotion section électricité le nommé Ouamba Remy Franclin décédé le 4 mai 2015 à Brazzaville.

Le programme se poursuit comme suit :
Le 8 mai 2015 : levé du corps à la morgue municipale de B/ville recueillement sur place,
- 10h30 : départ pour l'église Saint-Esprit de Mougali
- 12h : messe
- 14h : départ pour le cimetière de lounkanga
- 16h retour au domicile familiale et fin de la cérémonie.



REMERCIEMENTS

La veuve Ibara née Yenga Suzanne, les enfants Dallay Denis Roger et famille, doublement éprouvés, expriment leur douleur en remerciant les parents, amis et connaissances qui les ont assistés pendant les funérailles de la veuve Dallay née Bangondo-Baya Héleine, décédée le dimanche 26 avril 2015 au CHU de Brazzaville. Son corps se repose depuis le mercredi 6 mai 2015 au cimetière privé Bouka à Etatolo.



IN MEMORIAM



A l'occasion du 15^e anniversaire du décès du commissaire de police Epovo Innocent « Brave marin », survenu le 7 mai 2000 à 13h dans sa 70^e année. Sa fille Rose-Adèl et ses frères prient tous ceux qui l'ont connu et aimé leur très regret Papa, d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire. A cet effet, des messes d'actions de grâce seront dites le 7, 8, 9 et 10 mai à Javoueh et à la cathédrale sacré cœur.

Madame Elouami Joséphine (Majose) 08 mai 2003-08 mai 2015, douze (12) années se sont écoulées depuis que tu nous a quittés pour ce voyage non retour. Bien qu'absente mais présente par ton amour, ta considération envers les autres, ta force et ton courage que tu nous as laissés pour que nous continuons à vivre.

Ton souvenir ne pourra jamais s'effacer. Tu rentreras toujours dans nos cœurs et nos pensées. Tu es cet ange qui veille sur nous. En ce jour mémorable, les enfants Gazani Camille, Elouami Josephine et famille Ekori prient tous ceux qui l'ont connue (Majose) cette aimable créature d'avoir une pensée pieuse à son égard. Une messe d'action de grâce sera dite en l'église Sainte Marie de Ouénzé le dimanche 10 mai 2015 à 10h00.



Ne cherchez plus, vous avez trouvé

La seule formation qui vous rend directement opérationnel en 4 mois

100% pratique

Devenez Technicien Qualifié en maintenance des ordinateurs, serveurs & réseaux

Dépannez les PC de bureau, Portables & Serveurs
Dépannez Windows 7, 8 et serveur 2008 - 2012
Installez et dépannez les réseaux câblés et WIFI
Installez les serveurs-Antivirus réseaux +pare-feu
Créez les machines virtuelles (postes W et serveurs)
Clonez les disques durs et effectuez des sauvegardes



Un métier dans vos mains !

Formation accessible à tous

Début Juin 2015

Inscription 10 000 Fcfa

Places limitées !

Possibilité de payez sur 12 mois



KD Computer



01 174 20 28
06 668 90 11

849, rue Voula Plateau des 15 ans (vers pharmacie Jagger)
email : kdcomputer2011@hotmail.fr

METATOUT

PREFABS

Qualité et Développement Durable !

N'hésitez pas à visiter notre Show-Room !



Bâtiments préfabriqués - Conteneurs de vie - Bâtiments en acier léger galvanisé
 Bâtiments en acier structural - Logements pratiques prêts à l'emploi - Stations Services
 Bâtiments écologiques - Bâtiments à systèmes modulaires
 Hangars - Cabines Mobilier urbain - Sanitaires

Pointe-Noire / République du Congo - Centre Ville - Avenue de Kinkambo (en diagonale de Servtec) - Tel : 06 9999 666 - 06 947 22 22

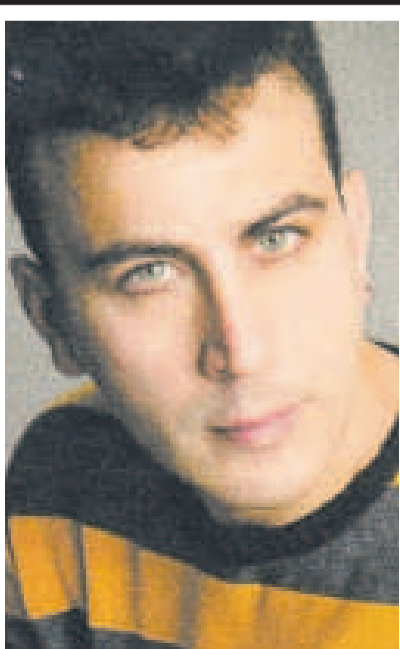
SPECTACLE

Djason philosophe the winner, el vencedor, el caliente et l'orchestre Super Nkolo Mboka en concert, tous les dimanches à partir de 15h00 au bar Terrasse du Night club **Five stars**, 120 rue Boundji, Talangai, 2° sortie Nord en allant vers Petit-chose-ba jardin
 entrée: consommation 1500f
 Cadeau signé retour sur scène nationale, après les Amériques et l'Europe



COMMUNIQUÉ

Je suis un jeune suisse et je m'intéresse beaucoup au Congo. C'est pourquoi je cherche des correspondants de ce merveilleux pays.
 Vous pouvez m'écrire, à l'adresse suivante :
 VITUS CASTELBERG
 ASPERMONTSTR.19
 CH-7000 CHUR
 SUISSE (EUROPE)
 Merci beaucoup!
 Amitiés



Désormais,
 nous sommes tous airtel
**04 et 05 unis dans
 le réseau N°1
 au Congo !**



EST DE LA RDC

Le M23 dément sa conversion en une nouvelle rébellion

L'ex-groupe rebelle a réfuté les allégations faisant état d'une éventuelle transformation en Mouvement chrétien pour la reconstruction du Congo (MCRC).



Bertrand Bisimwa

« Le M23 est une organisation laïque et n'a pas besoin de porter une nouvelle dénomination, moins encore celles aux relents religieux, pour poursuivre sa lutte pour la réalisation de sa vision qui est celle de la restauration de la dignité du Congo et du Congolais ». Ces propos du président du M23, Bertrand Bisimwa, réfugié en Ouganda sont sans ambiguïté et traduisent toute la volonté de son mouvement armé de continuer son combat pour la liberté sous le label M23.

Vaincu en 2013 par les Fardc avec l'appui de l'ONU dans l'est de la RDC, cet ancien groupe rebelle a été soupçonné de chercher à régénérer sous une autre forme

alors que se poursuit le processus d'amnistie de plusieurs de ses combattants. C'est le gouverneur du Nord-Kivu, Julien Paluku, qui avait informé sur cette démarche du M23 à poursuivre son combat sous une nouvelle dénomination. L'opinion congolaise avait alors été alertée par l'entrée clandestine des militaires rwandais et ougandais en RDC venus apporter leur appui, comme autrefois, au M23 redevenu MCRC.

Niant ces allégations qu'il qualifie « d'illusions du régime de Kinshasa », la direction politique du M23 est montée au créneau pour démentir toute velléité de transformation de l'ex-groupe armé en une nouvelle rébellion. « Le prétendu MCRC est une illusion du régime de Kinshasa pour détourner l'attention publique des questions importantes, notamment son propre refus de mettre en œuvre ses engagements pris à travers l'Accord-cadre d'Addis-Abeba et les déclarations de Nairobi, l'échec du programme de stabilisation et reconstruction du Congo orientale, la volonté délibérée de compromettre les opérations de neutralisation de la cinquantaine des forces négatives dont les FDLR qui écumant le Congo orientale, l'insécurité généralisée caractérisée par le massacre de Beni », indique le M23 dans un communiqué publié le 6 mai. C'est tout dire.

A.D.

ENJEUX DE L'HEURE

Le découpage territorial toujours sujet à controverse

Une certaine opinion est d'avis qu'on ne peut pas organiser toutes les élections prévues entre 2015 et 2016 concomitamment avec l'installation de nouvelles vingt-six provinces, sans budget conséquent ni loi de répartition des sièges tardant à être adoptée au Parlement.

Alors que le gouvernement tient mordicus à réaliser son projet de découpage territorial tel que consacré par l'adoption le 9 janvier de la loi y afférente à l'Assemblée nationale - ce texte va faire éclater les onze provinces actuelles de la RDC en vingt-six -, des voix continuent de s'élever pour récuser cette démarche. Aux personnalités politiques de tout bord et aux libres penseurs en passant par les organisations citoyennes, la tendance est à la négation du processus, surtout dans le contexte électoral actuel de la RDC. Des forums et des ateliers se succèdent pour tirer la sonnette d'alarme sur le danger qu'encourt le pays en s'engageant sur la voie du découpage.

Le pessimisme manifesté sur la réussite du processus tient notamment au non-respect de certains préalables dont le plus important demeure l'apport financier du gouvernement qui se situe jusque-là en deçà du seuil requis. Sans budget conséquent ni loi de répartition des sièges censée apporter plus de visibilité

au processus, il y a de quoi relativiser sur ses chances d'aboutir, pensent maints observateurs. En outre, penser organiser le découpage et la décentralisation de manière concomitante avec les élections provinciales, municipales, urbaines et locales dont le go sera donné d'ici octobre 2015 est une gageure pour le gouvernement invité à revoir sa copie.

Est-il possible d'allier les deux démarches déjà laborieuses dans leur quintessence lorsqu'on sait que les nombreuses entités territoriales décentralisées à mettre en place feront office des circonscriptions électorales ? Processus laborieux, l'installation de vingt-six nouvelles provinces l'est effectivement du point de vue électoral, car cela donnera lieu à la création de 1435 circonscriptions électorales des entités territoriales décentralisées qu'il faudra gérer. Ce qui ne sera pas facile. Le processus électoral 2013-2016 se trouvant déjà confronté à de graves impasses, principalement budgétaires et temporelles, de nombreux analystes pensent que le découpage risque de l'alourdir, surtout que les bureaux de vote seront multipliés du fait de la nouvelle configuration territoriale qui va en résulter.

Entre-temps, il faut penser à la viabilité de nouvelles provinces en les dotant d'une administration et des infrastructures de base censées booster leur développement. Déjà les onze provinces actuelles

éprouvent d'énormes difficultés pour assurer leur fonctionnement parce que confrontées aux problèmes de rétrocession des 40% des recettes, d'insuffisance du personnel administratif, du manque des cours et tribunaux pour la gestion des contentieux électoraux, etc. Ces problèmes vont sans doute se multiplier avec l'installation de vingt-six nouvelles provinces qui, d'après une certaine opinion, risquent d'amener le pays dans le gouffre. Au nombre des solutions proposées, le consensus politique autour d'un calendrier électoral global, qui éviterait au pays une crise constitutionnelle et institutionnelle, est de plus en plus évoqué.

Nonobstant ces approches un peu pessimistes, il y a tout de même certains congolais qui croient à ce processus qu'ils estiment salutaire pour le pays. Cette opinion pense qu'il faudra scruter des possibilités ou mieux des mécanismes et des stratégies pour un découpage territorial qui n'empiète pas sur le processus électoral. D'un point de vue technique, expliquent les tenants de cette thèse, le découpage territorial ne pourra en aucun cas perturber les élections ni déboucher sur un éventuel glissement du calendrier électoral. Tout est question de résorber d'ores et déjà les contraintes d'ordre légal et financier qui handicapent l'évolution du processus. Décidément, le débat ne fait que commencer.

Alain Diasso

JUSTICE POUR TROPIQUES FM

Lokua Kanza soutient Claudy Siar

À l'instar de stars d'horizons divers, hommes politiques, etc., l'artiste congolais est au nombre des signataires de la pétition en ligne, jusqu'au 7 mai à 14h23', heure de Kinshasa. Ils étaient 5 294 à s'allier au combat du chanteur en grève de la faim depuis la veille, question de s'assurer que sa radio préserve « sa vocation ultramarine » et à « toute dérive commerciale et généraliste ».

Baptisée Justice pour Tropiques FM, la pétition en ligne susmentionnée rencontre l'assentiment de personnalités comme Georges Pau Langevin, ministre des Outremer ainsi que de plusieurs autres personnes sans oublier ses homologues du monde artistique. C'est le cas notamment de Jacob Desvarieux, Claudia Tagbo, Tiken Jah Fakoly, Jean-Philippe Marthely, Alain Mabanckou, Patson, Dédé Saint-Prix, Angelique Kidjo, les Magic System et même le footballeur Lilian Thuram. Par ailleurs, c'est de par le monde que viennent les messages de soutien à Claudy Siar en grève de la faim voici maintenant près de soixante-douze heures, s'il faut compter qu'il l'a entamée le 6 mai

à 9h. Depuis, c'est via les réseaux sociaux que l'animateur réputé de RFI, copropriétaire de la station Tropiques FM, « donne régulièrement de ses nouvelles », comme renseigne <http://www.people-bokay.com>.

La grève de la faim est la nouvelle option qu'a prise Claudy, quitte à espérer mieux faire entendre sa voix demeurant posté à l'entrée des locaux de la chaîne. Ce faisant, il prouve à suffisance que le conflit interne qui l'oppose voilà plusieurs mois déjà au partenaire majoritaire de Tropiques FM, en l'occurrence Stéphane Mouangué, prend une nouvelle tournure. Au reste, l'assignation en justice qu'a signalée Claudy à ses sympathisants le 7 mai en matinée : « Bonjour la famille. Notre adversaire est tellement petit qu'il m'a assigné à midi devant le tribunal de Nanterre à cause de ma grève de la faim devant ma radio », vient conforter cette opinion. Dommage que ces deux connaissances de longue date, Claudy Siar et Stéphane Mouangué tenus aujourd'hui pour « adversaires », traînent derrière elles une amitié de 29 ans. Du moins s'ils sont présentés à ce jour comme « anciens

amis », cela ne change rien au fait que leur rencontre date de près de trois décennies.

Un appui du Crefom

Il nous revient que la pomme de discorde tourne autour « de la gérance de la station de radio ». L'office dévolu pour l'heure à la compagne de Stéphane Mouangué, Valérie Rousseau, Claudy Siar le remplissait avant de quitter la radio en 2011 pour assumer ses fonctions de Délégué interministériel pour l'égalité des chances des Français d'Outre-mer, apprend-on de notre source. Et « quand il démissionne en 2012, il ne retrouve pas son poste de gérant de la radio ». Ce serait là le début de la brouille. Ce, encore que, fait-on savoir, « d'un côté Claudy Siar affirme ne pas reconnaître l'identité créole de la radio, tandis que de l'autre, son partenaire avance, lui, que les programmes de la station restent inchangés ». Cependant, il semble que l'autre fondateur de Tropiques FM, Patrick Lemure, partage l'avis du premier. Claudy le laisse clairement entendre parlant de son assignation : « Patrick



Claudy Siar devisant avec des journalistes à l'entrée de Tropiques FM

Lemure et mon avocat, le Guadeloupéen Me Jim Michel sauront me défendre car je ne bouge pas d'ici. Je suis installé au sol, devant les ascenseurs ».

En outre, il appert que cette affaire « est une cause soutenue par des personnalités et des politiques ultramarines ». Il est dès lors signalé, par exemple, qu'en « anvier dernier, le Conseil représentatif des Français de l'Outre-mer (Crefom) apportait son soutien à Claudy Siar » qui, du reste, est membre de son bureau. Elle avait à cet effet enjoint le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) « de garantir la vocation ultramarine de la chaîne Tropiques FM contre toute dérive commerciale et généraliste ». Ain-

si, il y a matière à conforter ceux qui voient dans « le conflit au sein de Tropiques FM créé par Claudy Siar non pas une affaire privée mais bel et bien le combat de toute une communauté attachée à une radio qui doit lui permettre de se construire, de s'unir et d'exprimer ses identités plurielles » comme le soutient la source. Car il sied d'ajouter aussi que Claudy, nous dit-on, « a déjà, par le passé, bénéficié du soutien de Patrick Karam, président du Crefom, de Victorin Lurel, président du Conseil régional et de personnalités ultramarines ». D'où est-il en droit de garder espoir que le CSA daigne à son tour « se pencher sur cette guerre ».

Nioni Masela

NORD-KIVU

L'Union européenne condamne l'attaque mortelle contre la Monusco

Pour la structure européenne, cette agression est un défi au mandat de la mission onusienne en RDC.

Dans une déclaration du 7 mai, le porte-parole de l'Union européenne a réagi pour l'attaque mortelle contre les troupes de la Monusco qui a eu lieu le 6 mai. Soulignant qu'il s'agissait là de la deuxième attaque contre les soldats de la paix en quelques jours, le porte-parole a noté que cet acte est un défi au mandat de la Monusco, tel que spécifié dans la résolution 2211 du Conseil de sécurité des Nations unies. « La mission des Nations unies agit au nom de la communauté internationale en vue de protéger les civils et de contribuer à la neutralisation des groupes armés à l'est de la RDC. Toute attaque contre la Monusco est une



Une patrouille mixte Fardc-Monusco dans l'est de la RDC/Photo UN

attaque contre la communauté internationale », a-t-il noté dans cette déclaration. À l'en croire, cette attaque illustre également l'importance de restaurer la coopération entre les forces armées de la RDC et la Monusco afin de

protéger les civils et de mettre fin à l'existence de tous les groupes armés qui continuent de semer la violence et porter atteinte aux droits de l'Homme, en particulier dans l'est de la RDC.

Lucien Dianzenza

La Monusco exhorte les groupes armés à « libérer » les enfants

Plus de 400 enfants se sont échappés des groupes armés depuis janvier dans l'est de la RDC.

« Ce sont des enfants, pas des soldats ». C'est en ces termes que s'est exprimé le porte-parole de la Monusco, Félix Prosper Basse, lors d'une récente conférence de presse à Goma (Nord-Kivu) comme pour manifester sa totale désapprobation de la tendance à incorporer les enfants dans les groupes armés. Il s'est réjoui que depuis le lancement par la Monusco d'une opération militaire visant la neutralisation des Forces armées de libération du Rwanda (FDLR) et d'autres groupes armés actifs à l'est de la RDC, plu-

sieurs enfants aient profité de la situation pour s'échapper de la tutelle de leurs chefs militaires respectifs. Ils sont plus de 400 enfants soldats à s'être échappés des groupes armés sévissant dans l'est de la RDC.

« Au moins 430 enfants dont 3 filles ont été séparés depuis le 1er janvier des groupes armés dans l'est de la RDC », a indiqué ce cadre onusien tout en ajoutant que « du 27 avril au 1er mai, un total de 65 garçons associés aux groupes armés se sont échappés ». Entre-temps, il s'est félicité de la tendance pour ces enfants à quitter définitivement les rangs de ces forces négatives, en particu-

lier les FDLR où le nombre d'enfants fugitifs ne fait qu'augmenter principalement dans le territoire de Rutshuru, au Nord-Kivu.

Utilisés généralement comme combattants et dans d'autres rôles de support, ces enfants soldats, comme l'a indiqué Félix Prosper Basse, sont astreints dorénavant à « recommencer une vie normale, aller à l'école, apprendre un emploi et laisser derrière eux pour de bon une vie dans la brousse et des crimes (commis) au nom de commandants de groupes armés ». Aussi a-t-il exhorté les groupes armés à les libérer sans autre forme de procès.

Alain Diasso

FESTIVAL

Les 29^{es} Joucotej sous l'égide du ministère de la Culture et des arts

Ouvert au Centre culturel Le Zoo le 6 mai en fin de matinée, l'évènement de la Compagnie Théâtre des Intrigants, qui fermera ses portes le 12 mai à la Halle de la Gombe, jouit désormais de l'appui du gouvernement.

Représentant du ministre à la cérémonie de lancement, le secrétaire général Pierre Lutumba Komba s'est voulu rassurant quant au concours du ministère de tutelle au bon déroulement du Festival Journées congolaises de Théâtre pour et par l'enfance et la jeunesse (Joucotej). Qui plus est, hormis l'implication ainsi assurée, il a promis que l'évènement à vocation éducative « sera désormais l'objet d'une grande préoccupation de la part du ministère ».

Quitte à souligner ici qu'à la différence des vingt-huit éditions précédentes « la 29^e en cours et les suivantes bénéficieront de la même attention si pas plus ». Par ailleurs, Pierre Lutumba est d'avis que le Joucotej est « un moyen pour cimenter l'unité nationale ». Ce, considérant que « les différentes participations des provinces en sont une juste illustration ». Dès lors, il est certain, a-t-il conclu : « qu'aucun effort ne sera ménagé pour accompagner la Compagnie des Intrigants » dans cette noble tâche qu'est l'organisation des Joucotej. Signalons que le coup d'envoi de la 29^e édition des Joucotej a servi de vitrine à cinq spectacles mercredi au Centre culturel congolais Le Zoo. En effet, faisant suite

aux discours dont celui de son président et directeur artistique des Intrigants, Valentin Miten-do, les quatre représentations théâtrales à l'affiche ont plongé l'assistance composée en majorité d'élèves dans le bain du festival. La troupe Liziba Théâtre de l'Espace Masolo a servi le plat d'entrée avec la pièce « L'école des animaux », un spectacle de marionnettes apprécié du jeune public. se sont succédé ensuite sur les planches quatre troupes scolaires. À cette occasion, l'on a vu que les tout-petits n'étaient pas en reste. L'école maternelle Casi de NDjili les a fièrement défendus sur la scène, suivi du Centre Ameema, du Complexe scolaire l'Avenir et de l'école Mwamba.

Nioni Masela

DIVISION 1/PLAY-OFF

V.Club écrase FC MK et met la pression sur Mazembe

Le succès pas du tout surprenant de V.Club sur le FC MK, V.Club a le mérite d'exercer la pression sur le TP Mazembe qui a déjà achevé la phase aller de play-off de la Division 1.



V.Club victorieux du FC MK

L'AS V.Club a nettement battu, le 6 mai, au stade Tata-Raphaël, le FC Moke de Kinshasa (MK) par trois buts à zéro, en match en retard de la 6^e journée de play-off de la 20^e édition du championnat national de football (Division 1). Le défenseur international burkinabé, Dayo Issoufou, a singé un doublé au cours de cette rencontre, à la 16^e et 50^e minute. Tandis que le meilleur joueur africain 2014 évoluant sur le continent, Firmin Mubele Ndombe, a inscrit le troisième but des Dauphins Noirs à l'heure de jeu. C'est dans un stade Tata-Raphaël aux gradins vides que s'est jouée cette rencontre sur la base de la décision de la Ligue nationale de football (Linafoot) prise il y a quelques jours concernant tous les matchs restants de play-off organisés à Kinshasa. Ceci, afin de prévenir les troubles récurrents lors des rencontres de football au stade Tata-Raphaël de Kinshasa. Avec cette victoire, V.Club met la pression sur le leader, Mazembe (20 points en 9 matchs). Le team vert et noir de la capitale RD-congolaise totalise 18 points en 8 rencontres livrées. Revenu dans le groupe après quelque temps d'éclipse, le latéral gauche international de V.Club, Patou Ebunga Simbi, dit Saoulé, s'est exprimé après le match : « Le football, c'est notre métier. Et nous nous préparons davantage pour remporter tous les matchs qui se présentent, comme celui d'aujourd'hui contre MK, de dimanche prochain contre Sanga Balende ou encore celui du 15 juin contre Stade Malien en Coupe de la Confédération. L'objectif est de remporter le championnat national et la C2 africaine ». L'on rappelle que V.Club joue son dernier match le 10 mai au stade Tata-Raphaël contre Sa Majesté Sanga Balende de Mbu-

ji-Mayi. En cas de succès, le club dirigé par le général Amisi Tango Four et entraîné par Florent Ibenge terminera la première partie du play-off en tête avec 20 points. La victoire lui est impérative pour son dernier match afin de ravir la première place à Mazembe qui s'est arrêté à 18 points au terme de la première partie du play-off de la Division 1.

De son côté, le FC MK de Kinshasa ne parvient pas à se sortir de sa dernière position au play-off, accumulant défaite sur défaite. Récemment éliminé en huitièmes de finale de la Coupe de la Confédération par Wari Wolves du Nigeria, le club dirigé par l'homme d'affaires Max Mokey Nzangi avait déjà lâché prise au play-off du championnat national. Dernier avec 2 points en 8 matchs joués, l'équipe entraînée par le technicien ivoirien Bruno Bla pense visiblement à la prochaine saison. Signalons que toutefois, le FC MK joue son dernier match de la manche aller de play-off, le 10 mai, au stade Frédéric-Kibassa-Maliba de Lubumbashi, contre la formation locale de Lubumbashi Sport. Ce sera une rencontre en retard de la 3^e journée. En attendant, la clôture de la manche aller, Mazembe est premier (20 points, 9 matchs) au classement partiel, suivi de V.Club (18 points, 8 matchs), CS Don Bosco (15 points, 9 matchs), Lupopo (13 points, 9 matchs). Shark XI FC se retrouve à la 5^e position (12 points, 9 matchs), devant Sanga Balende (11 points, 8 matchs), JS Groupe Bazano (11 points, 9 matchs), Lubumbashi Sport (9 points, 8 matchs). Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) est avant-dernier, soit 9^e (5 points, 9 matchs) et le FC MK lanterne rouge (2 points, 8 matchs).

Martin Engimo

POUR GASTON NGASSAKI OKONDZA

« Celui qui a tué un animal protégé est comparable à celui qui a tué une personne »

Le directeur départemental de l'économie forestière du Kouilou s'est exprimé de la sorte lors d'une interview qu'il accordée ce jeudi 7 mai aux Dépêches de Brazzaville dans son cabinet de travail.

Les Dépêches de Brazzaville : Quel était le but de votre descente dans les localités du Kouilou la semaine dernière ?

Gaston Ngassaki Okondza : Le but de cette descente qui s'est effectuée le 30 avril dernier dans certaines localités du Kouilou notamment au district Nzambi, au parc national de Conckouati Douli, à Bivela et à Kotovindou était de sensibiliser les populations aux conséquences de la dévastation du massif forestier d'une part, et vulgariser la politique gouvernementale sur la préservation des ressources naturelles d'autre part.

LDB : Comment la population a-t-elle apprécié cette initiative ?

G.N.O : La population a positivement salué cette initiative, elle a été ravie d'avoir en sa possession plusieurs informations relatives au respect et à la préservation de l'environnement.

LDB : Constatez-vous souvent des cas de récidives sur les questions de déforestation et de braconnage dans le Kouilou ?

G.N.O : Oui, les cas de récidives sont observés sur la déforestation et le braconnage. Cette récidive est favorisée par les propriétaires terriens, qui se permettent



Gaston Ngassaki Okondza

de vendre des terres ou d'entrer illégalement dans les forêts artificielles d'eucalyptus appartenant à la société EFC. Sur le braconnage, il est important que les deux directions départementales de l'économie forestière du Kouilou et de Pointe-Noire travaillent la main dans la main afin d'arrêter les ventes illégales de bois et d'animaux observées à travers différents marchés de la ville.

LDB : Menez-vous des campagnes de sensibilisation répétées pour que vos directives soient respectées ?

G.N.O : Non, par faute de moyens. Ainsi avons-nous besoin de l'ap-

pui des autorités afin de relever plusieurs défis liés à la protection de l'environnement au Kouilou. La vie humaine est liée étroitement à l'environnement.

LDB : Que prévoit la loi en cas de flagrant délit ?

G.N.O : La loi prévoit des emprisonnements qui peuvent conduire jusqu'à une peine à perpétuité. Même si la personne humaine est plus sacrée que l'animal, celui qui tue un animal protégé est comparable à celui qui a tué une personne, les gens devraient le savoir.

Propos recueillis par Séverin Ibara

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE NZANGO

Près de vingt équipes en lice pour la première édition

La Ligue de Nzango de Pointe-Noire a lancé le 2 mai à l'esplanade du Complexe sportif de Pointe-Noire, la première édition du championnat départemental de la discipline. Le coup d'envoi de la compétition a été donné par le directeur départemental des sports, Joseph Biangou Ndinga accompagné du premier vice-président de la Fédération congolaise de Nzango, Guy Noël Titov Passy et d'autres invités de marque

La première édition regroupe près de vingt équipes issues des administrations publiques et privées, des associations, ONG, des quartiers et des associations sportives. En match d'ouverture, Zanaga Nzango s'est imposée face à Bana Fofa, 44 pieds à 36. Mais avant cette rencontre, il s'est joué un match d'exhibition des minimes. Une rencontre très intéressante qui a permis aux invités de découvrir le talent des jeunes filles dont la plus petite qui a épaté le public avait 6 ans. Elle a bénéficié d'un don de la marraine Lauréate Mbéri.

Avant le démarrage du championnat les Nzangoises de Pointe-Noire de toutes les catégories ont réitéré leur volonté de poursuivre le développement de leur discipline dont elles sont cofondatrices. « Nous Nzangoises de la catégorie minime de Pointe-Noire, nous sommes ici pour exprimer notre motivation au développement du Nzango et nous nous déclarons pour le championnat départemental, le championnat national et les onzième jeux africains », a déclaré Passy, une jeune fille de 14 ans. Du côté des seniors, l'engouement est le même : « La pratique du Nzango est un moyen qui nous permet de contribuer à la promotion et la vulgarisation des œuvres de la femme, signe de la maturité sportive. Ainsi nous nous déclarons pour le championnat national et

les onzième jeux africains de Brazzaville en septembre 2015 », a martelé une Nzangoise senior.

Dans son mot de circonstance, le président de la ligue, Jean Moussoungou a rappelé que le département de Pointe-Noire est l'innovateur du sport Nzango depuis 2000. « Les cadres du sport Nzango et les équipes de Pointe-Noire ont largement contribué à la mise en place de la fédération de Nzango et la ligue de Pointe-Noire. Nous sommes fiers de ce long parcours », a-t-il indiqué.

En effet, l'objectif de la compétition a-t-il poursuivi est de préparer les athlètes au championnat national et au 11e Jeux africains. Par ailleurs a-t-il ajouté, durant ce championnat, le bureau exécutif de la ligue organise une série d'activités pour mieux gérer le Nzango dans le département de Pointe-Noire. Il a, enfin, exhorté toutes les équipes à l'esprit de fair-play. Prenant la parole à son tour, le premier vice-président de la ligue, Guy Noël Titov Passy s'est dit le plus heureux de tous. « Après 14 ans de développement du Nzango dans la ville de Pointe-Noire, ce jour marque une histoire que la toute première ligue du Nzango de Pointe-Noire lance son championnat, c'est une fierté pour nous en tant que membre de la fédération », s'est-t-il réjoui avant d'encourager les équipes à donner le meilleur d'elles-mêmes en vue des grandes échéances qui s'approchent. Lançant le démarrage du championnat, le directeur départemental des sports a appelé les joueuses au travail : « Aux Nzangoises et Nzangois, je vous exhorte au travail parce que nous avons une grande épreuve de présenter notre sport devant d'autres nations lors des jeux africains. Voilà pourquoi vous devrez vous préparer sérieusement et je compte sur votre savoir-faire ».

Charlem Léa Legnoki

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE
POLITIQUE
RÉFLEXIONS
SPORT

SOCIÉTÉ
ART, CULTURE, MEDIA
INTERNATIONAL



CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



MOTS FLÉCHÉS N°064

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

SORTES DE MUSELIÈRES FRINGUÈES	INFRAC-TIONS COMPATIT	ESPION NUMÉRO 117 EAU DE CHARTRES	QUAND IL DESCEND DU CIEL, IL A UN BÉRET NIVELAI MALFAITEURS	DE NAIS-SANCE APPRO-CHÉE DE TRÈS PRÈS	INSECTE EN NUAGE VILLE DE L'OISE	COLÈRES ANCES-TRALES
IL MET EN IMAGE TARIN						
			BARBANTE RETARDS DE PAIEMENT		APRÈS VOUS ENTRÉ LE TRONC ET LA TÊTE	
BAGUETTE DE BOIS PARTS DU TRÉSOR						
		ESPÈCE MAU-VAISES HUMEURS			SYMBOLE D'IRIDIUM GONFLE-MENTS	ARTÈRE ÉTROITE
NOUVEAU TESTA-MENT C'EST LE MEILLEUR		FLEUVE DE FLORENCE APPEL-LATION VITICOLE		BRAVER L'INCONNU LONG DISCOURS		
	AIGRELET COUP D'UN JOUEUR SURQUINZE				...ET APPROUVÉ	
GARNIR DE VIANDE AMBRÉS DRÔLE			FILLE D'HUGO À CÔTÉ DE <i>RE</i>			
			CŒUR DE BAGUETTE APRÈS L'APOGÉE		ARTICLE ESPAGNOL REGARDES DE HAUT	
MOLYB-DÈNE EMET UNE HY-POTHÈSE		DEVINS A DES FUITES				PAYS DE STOCK-HOLM
			DOUÉ DE RAISON PATRON DES PYRÉNÉES			
FAUTEUIL DONT LE DOSSIER ÉPOUSE LE DOS	AVANT LA MANIÈRE OU LA MATIÈRE		CLASSE ENFANTINE ENTRE OUEST ET NORD	ANCIENNE PIÈCE DIEU DU TONNERRE		APPEL DISCRET
				DIPLÔME SCOLAIRE		
ET TOUT LE RESTE	DÉSAVEU			COURS D'EAU AFRICAINS		
		APPAREIL DE DÉTECTION			BOUT DE MANCHE	

SUDOKU N°064

>FACILE

5			9			4		
		9	2		5			6
3	2			6	4		8	
8	7	3			1			
1	5						9	7
			4			1	5	3
	4		6	7			1	8
6			1		2	7		
		5			9			2

>MOYEN

	2	6		5	1	4	7	
9	1				7		5	
			3				9	
				4	3	8	1	
	8	2	7	1				
	3				2			
	9		6				3	4
	7	1	5	3		6	2	

>DIFFICILE

8	7					3		4
1					6			
		4			3	1		5
	4		7			5		9
7	1				8			3
5	6	8				2		
			2					3
9	7						5	6

MOTS CROISÉS N°064

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT 1. Fait sensation sous la dent. - 2. Elle est bretonne. - 3. Partie postérieure. - 4. Tout le problème consiste à la remplir. Conjonction. Dans le vent. - 5. Cabane rudimentaire. Elle permet de mieux voir l'horizon. - 6. Cité sur la Bresle. Déplacements d'air. - 7. Os qu'on peut trouver en pomme. Submergée sur la côte. - 8. Pronom personnel. Ancien royaume asiatique. Ça renforce un accord. - 9. Il a gagné le tour. Rectifier. - 10. Parles, mais pas forcément argent... Quantité de bois.

>VERTICALEMENT A. Origine de la gamelle. - B. Deuxième de gamme. Article contracté. Éternel féminin. - C. Pas étranger. Rayon auquel on s'expose. - D. Entier et premier. Boîtes à lunettes. - E. Se vide lors d'une conversation. N'admis point. - F. Montre qu'on a un but dans la vie. Liquide anglais. - G. Tels des sacs à emporter pour le pique-nique. - H. Blé roumain. On peut lui préférer l'écoissais. - I. Gallinacés qui crient. - J. Bois durs. Peinture ou sculpture.

MOTS À MOTS N°064

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de cinq et quatre lettres proposés, composez un troisième mot de neuf lettres.

- ① **E R R E R** + **T E S T** = **T** | | | | | | | | | **E**
- ② **F E R R E** + **C E N E** = **R** | | | | | | | | | **E**
- ③ **C R E E R** + **N E V E** = **R** | | | | | | | | | **E**

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°063

C	T	S	D	A	M						
P	L	E	I	N	E	M	E	N	T	A	A
A	S	S	I	M	I	L	A	T	I	O	N
A	U	T	O	M	A	T	I	S	E	R	E
D	N	B	E	B	E	N	I	E	R		
B	I	E	N	E	T	R	E	U	S	A	I
C	R	I	E	R	R	D	A	U	E		
M	A	G	E	I	R	E	N	E	F	S	
T	R	E	C	U	A	T	O				
L	I	A	S	H	A	U	T	E	U	R	S
O	N	C	E	I	N	T	R	T			
A	N	I	S	E	R	A	I	L	I	E	R
M	A	N	S	U	R	I	N	I			
E	T	E	N	D	R	E	E	C	O	P	E
I	G	R	A	N	D	O	I	S	E		
O	F	F	S	E	T	S	O	U	R	I	S

SUDOKU N°063

7	6	5	1	9	3	2	4	8
1	3	4	2	6	8	7	5	9
9	8	2	4	5	7	6	3	1
5	7	9	8	4	2	3	1	6
8	2	1	3	7	6	4	9	5
6	4	3	5	1	9	8	7	2
4	5	7	6	8	1	9	2	3
3	1	6	9	2	4	5	8	7
2	9	8	7	3	5	1	6	4
5	7	2	3	6	8	9	4	1
8	4	1	2	7	9	3	5	6
3	6	9	4	5	1	8	7	2
1	8	3	5	4	2	6	9	7
7	9	4	6	8	3	2	1	5
2	5	6	1	9	7	4	8	3
4	3	7	9	2	5	1	6	8
6	2	8	7	1	4	5	3	9
9	1	5	8	3	6	7	2	4

MOTS CROISÉS N°063

H	E	R	A	L	D	I	S	T	E
A	C	A	R	I	E	N	O	C	
S	O	L	E	N	S	T	O		
A	L	E	S	T	A	T	O		
R	I	Z	P	I	P	E	T		
D	E	G	A	N	T	T	I		
E	R	R	A	I	E	T	A	L	
U	A	G	E	S	V	I	L		
S	A	G	E	O	B	E	R	E	
E	T	E	R	N	U	E	R	A	S

MOTS À MOTS N°063 1/ CÉRÉALE - 2/ RETENUE - 3/ ÉTERNEL.

BASKETBALL

Les résultats des Congolais de la diaspora en France

Pro A, 31^e journée

Limoges remporte son duel face au Mans (89-83). Avec 13 points (5/10 aux tirs et 3/5 aux lancer-francs), 3 rebonds, 1 contre défavorable, 2 passes décisives, 1 interception, 2 fautes commises pour 5 subies et +11 d'évaluation en 24 minutes, Nobel Boungou Colo rend une copie correcte. Irrésistible le week-end dernier, C.J Wallace a cumulé 6 points, 6 rebonds, 1 passe décisive, 1 perte de balle, 3 fautes commises pour 2 subies et +9 d'évaluation en 28 minutes.

Le Paris-Levallois s'impose, après deux défaites, face à Chalons-Reims (87-66). Giovan Oniangue a joué 18 minutes pour un bon bilan : 10 points, 2 rebonds, 3 passes décisives, 1 interception, 1 perte de balle, 3 fautes commises pour 4 subies et +13 d'évaluation.

Rouen chute à Chalon-sur-Saône (82-94). Jean-Michel Mipoka a joué 29 minutes pur 11 points, 8 rebonds, 3 passes décisives, 1 interception, 5 passes décisives, 3 fautes commises pour 4 subies et +11 d'évaluation.

Après huit défaites consécutives, Boulogne-sur-Mer remporte enfin un succès et pas le moindre, puisque le club de Loïc Akono s'adjuge le derby du Nord à Gravelines (80-66). Avec 2 points, 2 rebonds, 4 passes décisives, 1 perte de balle, 2 fautes commises et +4 d'évaluation en 17 minutes, le meneur franco-congolais a eu un apport très limité. Avec 20 succès et 11 revers, Limoges est 3^e, mais ne compte plus qu'une victoire d'avance sur Le Havre.

Malgré son revers du jour, Le Mans reste 8^e (16V et 15 D), mais ne devance le Paris-Levallois, 9^e, qu'à la différence de points (-18 contre -50).

Rouen (12V-19D) a assuré son maintien, tandis que Boulogne-sur-Mer retournera en Pro B à l'issue de la saison.

Pro B, 31^e journée

Courte victoire de Nantes sur Charleville-Mézières (99-98). Aligné dans le 5 de départ, Paccelis Morlende cumule 6 points, 1 rebond, 1 bloc défensif, 4 passes décisives, 1 interception, 5 fautes commises pour 1 subie et +12 d'évaluation en 19 minutes.

Karl-David Nkounkou a joué 8 minutes pour 2 points, 2 rebonds, 1 passe décisive, 1 faute commise pour 1 subie et +5 d'évaluation.

Roanne l'emporte à Provence (79-75) avec 13 points, 5 rebonds, 1 passe décisive, 5 pertes de balle, 2 fautes commises pour 2 subies et +5 d'évaluation en 29 minutes.

Avec 19 victoires, Nantes est 5^e, suivi de près par Roanne (18 victoires et 13 défaites).

Camille Delourme

COUPES AFRICAINES

Les dirigeants de l'AC Léopards projettent la suite de la compétition

Invités à se prononcer sur la prochaine étape de l'AC Léopards reversé en coupe de la confédération après son élimination en ligue des champions, les dirigeants du club de Dolisie, notamment le président et le sélectionneur ont donné leur avis sur la suite de la compétition qui s'annonce décisive.

« Notre ambition c'était de participer à la Ligue des champions. Maintenant qu'on a échoué, on ne tourne plus la tête. Il faut regarder devant. Et devant c'est cette équipe nigériane d'ici quelques jours. Mais avant, nous avions des matches de championnat sur lesquels, il faudra faire bonne figuration pour justement mieux préparer cette confrontation avec nos amis nigériens », a indiqué le sélectionneur des Fauves du Niari, commentant les résultats du tirage au sort du tour de cadrage.

Lamine Ndiaye s'est donné rendez-vous avec la presse au terme de la double confrontation contre Warri Wolves que son équipe s'apprête à rencontrer au tour de cadrage dont la première rencontre est prévue dans dix jours à domicile.

Selon lui, Warri Wolves est une équipe ambitieuse qu'il faut prendre au sérieux au regard de ce qu'elle a éliminé, en huitième de finale de la Coupe africaine de la Confédération, l'équipe de MK



Lamine Ndiaye

Etanchéité de la République démocratique du Congo grâce à deux défaites en deux confrontations.

Pour sa part, le président de l'AC Léopards, Remy Ayayos qui s'est dit trahi par son équipe lors de la manche retour face à Smouha d'Algérie a exprimé à la presse sa hargne de vaincre afin de figurer parmi les plus grands clubs africains de football.

En dépit du peu de temps consacré à la préparation du tour de cadrage, le président des Fauves du Niari dont le Club a été battu par Warri Wolves du Nigeria au stade Denis Sassou N'Guesso lors de la manche retour de la coupe de la ligue champions, pense que tout n'est pas gagné d'avance.

« On ne peut pas aujourd'hui affirmer haut et fort que le tour de cadrage est déjà plié parce que Smouha qui n'a pas un nom au

niveau africain a éliminé Enyimba et l'AC Léopards qui en ont maintenant. Warri Wolves, ce club nigérian, je ne le connais presque pas. Je sais seulement qu'il a éliminé MK Etanchéité. Mais ce n'est pas une grosse référence même si je salue le parcours de MK Etanchéité qui a été une découverte en Afrique », a commenté Remy Ayayos Ikounga, au lendemain du tirage au sort des matches de barrages et des compositions des groupes des compétitions africaines.

Considérant toutefois énorme le défi qu'attend son équipe, au regard du plateau de la Coupe africaine de la Confédération jugé plus relevé que celui de la Ligue africaine des champions et vu les forces en présence, Remy Ayayos Ikounga pense que son club dispose d'atouts nécessaires pour rivaliser les forces en présence l'année prochaine.

Même si beaucoup de jeunes de son ossature actuelle n'ont plus cette rage de vaincre pour cause d'embourgeoisement qui les a rendus paresseux et suffisants, le président des Fauves du Niari prie Dieu pour qu'il lui donne, précise-t-il, la force de recharger ses batteries. « Je suis convaincu que ma foi en Dieu me donnera encore cette volonté d'aller le plus loin possible et de garder les ambitions aussi fortes que je l'ai toujours eues. », a-t-il déclaré.

James Golden Eloue

BRIN D'HISTOIRE

Daniel Loubelo

Daniel Loubelo dit Delalune est né le 5 mai 1934 à Mabanga dans l'actuel département du Pool. Delalune, « Ya Luna » pour les fanatiques de l'orchestre Ok Jazz dont il fut longtemps le chef, fait partie des précurseurs de la musique congolaise moderne. Il débute au sein des éditions Cefa de Bill Alexandre, en compagnie de Guy Léon Fylla, Diaboua Lièvre, Roger Izeïdi, Brazzos, etc. Il passe ensuite chez Loningisa de Papadimitriou. Il compte parmi les fondateurs de l'Ok Jazz.

C'est dans cet orchestre qu'il révèle ses talents de compositeurs. Il est, avec Badin, Depewe, Antoine Moundanda et dans une certaine mesure, Franco, tenant de la refockorisation de la musique moderne congolaise. Puisant son inspiration dans le terroir musical profond, il a donné naissance à des œuvres flamboyantes. « Ya Luna umbanzila » (référence Cefa Cf. 209), créé dans l'Ok Jazz, reste emblématique de son orientation musicale. Ce titre résume, à lui seul, l'univers de ce musicien pétri de culture locale.

En 1959, il rentre à Brazzaville après un long séjour à Léopoldville. Il y par-

ticipe à la création de l'orchestre Bantous. Mais en août 1962, il est appelé à la rescousse par Franco, abandonné par l'ensemble de ses musiciens. Il réussit avec Edo Ganga et d'autres musiciens, appelés en renfort, au renflouement de l'Ok Jazz. Il est le chef d'orchestre de l'Ok Jazz lorsque Moïse Tshombe décide de renvoyer chez eux, le 22 août 1964, les Congolais de Brazzaville. Il monte l'orchestre Tembo, la tempête, en kikongo. La sortie officielle de cet orchestre a lieu en 1965, avec une pléiade de musiciens confirmés et de jeunes novices : Démon Kasanaud, Raph, Sam Mangwana et Ange Linaud (chant), José Pados (guitare solo), Loussaint Loussala (guitare d'accompagnement), Delalune (basse), Tomba dia Mahoungou dit Major (drums), Pouela Dupool (tumbas), Nona Arthur et Pierrot Loukouamousou (saxo). Brazzaville connaît dès lors une effervescence musicale surmultipliée. Le leadership incontesté des Bantous sur la musique de la rive droite du fleuve Congo est mis à rude épreuve. Les mélomanes congolais se divisent en pro-Bantous et en pro-Tembo, ces derniers, sont, majoritairement, des fanatiques de l'Ok Jazz, dont Tembo est le pendant brazzavillois. À cette époque

les discussions sur la musique et le sport sont souvent passionnées et épiques, se transformant parfois en véritables « vendettas » entre les différents protagonistes.

Avec la fin de l'orchestre Tembo, au début de l'année 68 du siècle dernier, Delalune repart à Kinshasa où sa carrière musicale vacille avant de s'éteindre. Des années après, lorsqu'il revient à Brazzaville, il fait de rares apparitions sur la scène musicale avant de décrocher définitivement. Il y décède en 2007, dans un quasi anonymat.

Dans les décombres de la décomposition de l'orchestre Tembo, Ange Linaud Ndjendo, grande révélation de cet épisode musical congolais, avec sa chanson C'est toi que je préfère, qui avait connu un extraordinaire succès et installé le groupe de Delalune dans le gotha des orchestres brazzavillois. C'est donc dans le sillage de ce succès, qu'à la dislocation de Tembo, Ange Linaud et quelques autres musiciens décident de créer un nouvel orchestre, aidés par Mampouya, D'Oliveira et Jean-Jules Okabando. Au cours du brainstorming pour trouver un nom à l'orchestre, Tomba Dia Mahoun-

gou dit Major suggère Boboto et Laurbin ajoute Super. C'est ainsi que naît Super Boboto. Le 28 avril 1968, le nouvel orchestre fait sa sortie officielle à Brazzaville, au bar Faignond, à Poto-Poto. Une fois de plus, Ange Linaud s'illustre avec une nouvelle création, Mapaso nalingaka.

Comme son ancêtre Tembo, Super Boboto veut bousculer l'échiquier musical à Brazzaville, dominé par les Bantous de la capitale, mais occupé aussi par des orchestres comme Mando Negro Kwala Kwa, Sinza Kotoko, Orphée jazz, Jeunes Bantous, etc. Dans cet environnement fortement concurrentiel, non sans peine, le Super Boboto réussit, tout de même, à se faire sa place. Le dancing « Super Jazz », sur l'avenue de la Paix, rebaptisé le « Temple Rouge », est sa place forte.

Du jour où il revint à Brazzaville, suite aux turbulences politiques entre les deux Congo, Delalune Loubelo sut se faire sa place en créant Tembo puis, en aidant malgré lui, à la création de l'orchestre Super Boboto qui hérita de ses instruments. Ce texte est un hommage au talent.